RECHERCHE DOCUMENTAIRE

LA ZOOTHÉRAPIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS

Bureau de la Sous-commissaire pour les femmes
Service correctionnel du Canada
Avril 1998

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

A. Méthode 1

B. Définition de la zoothérapie 1

C. Écrits 2

D. Contexte - Brève vue d'ensemble 2

i. La zoothérapie dans les prisons 2

ii. La zoothérapie dans les foyers de soins infirmiers 4

iii. La zoothérapie dans les hôpitaux psychiatriques 5

LES ASPECTS THÉRAPEUTIQUES DE LA ZOOTHÉRAPIE DANS UN ÉTABLISSEMENT 6

A. Santé 6

B. Interviews - Lexington Correctional Center 7

James 7
Stephen 8
Darryl 8
Sergent Cottrell 9

VISIONNEMENT DE VIDÉOS 9

A Prison Pet Partnership (PPP) 9

B. Wild Horses, Gentled Inmates 10

C. Californie - Department of Corrections - Susanville, Californie 10

D. Colorado - Department of Corrections - Canon City, Colorado 11

E. Pets For Freedom : Lorton Prison Program, Washington, D.C. 11

PERSONNEL 12

ASPECTS PROFESSIONNELS 13

A. Motivation personnelle 13

B. Formation et accréditation 13

C. Possibilités d'emploi 13

MISE EN OEUVRE D'UN PROGRAMME DE ZOOTHÉRAPIE 14

A. Planification 14

B. Objectifs 14

C. Choix de l'animal 16

D. Dressage 17

E. Période d'essai et d'adaptation – Conduite d'un programme pilote 17

F. Financement 17

G. Sélection des participants 17

H. Établissement de buts à long terme 18

I. Santé et sécurité 18

J. Un échec 18

K. Raisons d'éliminer des programmes 19

L. Éthique 19

M. Politiques, règles et règlements 20

N. Évaluation des programmes 20

O. Rapports 23

CONCLUSION 23

ORGANISMES ET PARTICULIERS AVEC LESQUELS NOUS AVONS COMMUNIQUÉ 25

ANNEXES

Annexe I : Vue d'ensemble des programmes de zoothérapie 26

Annexe II : Questions d'interview - Établissement de Lexington 32
Annexe III : Stratégie de planification d'un programme de zoothérapie 33
Annexe IV : Liste du matériel de dressage utilisé pour le Prison Pet Partnership Program 40
Annexe V : Prison Pet Partnership Program - Contrat de dresseuse de chien 44
Annexe VI : Accord de détenues bénévoles pour le Prison Pet Partnership Program 46
Annexe VII : Ordre permanent sur le programme canin 47

BIBLIOGRAPHIE 52

REMERCIEMENTS 54

INTRODUCTION

Nous passons en revue dans ce document les écrits sur les avantages thérapeutiques et professionnels de la zoothérapie dans le contexte des établissements correctionnels. La zoothérapie est considérée comme une science appliquée basée sur l'utilisation d'animaux pour régler des problèmes humains (Gammonley et Yates, 1991). Ce programme est utilisé plus fréquemment dans les hôpitaux psychiatriques, les foyers de soins infirmiers et les centres de réadaptation que dans les établissements correctionnels. C'est pourquoi une bonne part des recherches disponibles portent sur ces établissements plutôt que sur les pénitenciers. Toutefois, les avantages manifestes des programmes de zoothérapie signalés pour ces établissements entraînent des conséquences favorables sur la planification correctionnelle.

Les écrits comportent quatre principaux éléments :

1. une description des composantes essentielles d'un programme de zoothérapie;
2. une explication des avantages thérapeutiques et professionnels de la zoothérapie;
3. une description de la planification nécessaire pour mettre en oeuvre un programme de ce genre;
4. une description des éléments clés d'un cadre d'évaluation.

A. Méthode

Plusieurs sources ont été consultées durant la phase de recherche de cette étude documentaire. Internet s'est révélé particulièrement utile étant donné qu'on trouve à un site le nom des organismes s'occupant de zoothérapie, les titres des écrits sur le sujet et des exposés de cas où cette thérapie a été utilisée. Nous avons également communiqué avec plusieurs organismes, y compris la Delta Society, la Latham Foundation, Friends For Folks du Lexington Correctional Center et le Human-Animal Bond Association of Canada (HABAC). Nous avons également consulté les principaux experts du domaine, soit Leo. K. Bustad, Earl O. Strimple et Phil Arkow afin d'obtenir leurs conseils. Des vidéos sur des programmes de zoothérapie appliqués dans des établissements correctionnels ont été visionnés et des interviews ont été menées avec certains participants et le coordonnateur du programme *Friends For Folks*.

B. Définition de la zoothérapie

La zoothérapie est aussi appelé la thérapie axée sur le lien entre l'être humain et les animaux de compagnie. Dans *Pets and Mental Health*, James Harris du Montclair Veterinary Clinical Hospital d'Oakland, en Californie, définit le lien entre l'être humain et l'animal comme « [traduction] la relation physique, affective, intellectuelle et philosophique qui existe entre une personne ou une unité familiale et un animal ». (Cusack, 1988).

Ces définitions traduisent la relation riche et satisfaisante qui se forge entre une personne et un animal. À de rares exceptions près, les animaux manifestent une affectation inconditionnelle pour leur propriétaire, et vice versa. On a constaté que les animaux étaient très sensibles aux émotions de leur propriétaire et qu'ils restent souvent près d'eux lorsqu'ils sentent que quelque

chose ne va pas. En ce sens, ils assureraient un soutien non menaçant. Les personnes qui possèdent des animaux ou qui ont l'occasion de travailler avec ceux-ci sont les plus aptes à apprécier l'incidence de leur compagnie et de leur affection.

C. Écrits

Cette étude documentaire est basée principalement sur des sources américaines étant donné que la plupart des programmes destinés au milieu carcéral ont été créés aux États-Unis. Les principaux experts du domaine se trouvent également dans ce pays. Bien que les universitaires se soient intéressés de plus en plus, depuis 10 à 15 ans, au domaine de l'interaction entre l'être humain et l'animal, les problèmes n'ont pas pour autant disparu. Il demeure difficile d'obtenir un soutien financier appréciable (Rowan et Beck, s.d.). On trouve par conséquent beaucoup d'évaluations qualitatives et anecdotiques, mais peu d'études empiriques menées dans des conditions contrôlées. Comme l'affirment Rowan et Beck :

> [Traduction] De nos jours, l'exécution d'études épidémiologiques sérieuses coûtent des centaines de milliers de dollars, mais la plupart des subventions à l'étude de l'interaction entre l'être humain et l'animal sont de tout au plus 10 000 $. Quelques subventions importantes permettraient cependant de transformer les attitudes négatives ou d'indifférence de nombreux universitaires étant donné qu'il n'y a rien de tel qu'une subvention de recherche considérable pour fixer l'esprit et convertir les plus cyniques des sceptiques.

D. Contexte - Brève vue d'ensemble

La zoothérapie n'est pas nouvelle. En 1792, le York Retreat à York, en Angleterre, « [traduction] ...incluait des animaux dans le milieu résidentiel et encourageait les patients à s'occuper de ceux-ci. En tant que précurseur des programmes de renforcement positif, le York Retreat insistait sur des moyens constructifs plutôt que punitifs de contrôler le comportement » (Cusack, 1988). Depuis lors, d'innombrables programmes ont été établis. Parmi les programmes les plus réussis et les mieux connus signalons ceux de Bethel à Bielefield, en Allemagne de l'Ouest, fondé en 1867, et celui de la Pawling Army Air Force Convalescent Hospital à Pawling, dans l'État de New York, établi dans les années 1940 (Cusack, 1988).

i. La zoothérapie dans les prisons

Il existe de nombreux programmes de zoothérapie en milieu carcéral dans des pays comme le Canada, les États-Unis, l'Angleterre, l'Écosse, l'Australie et l'Afrique du Sud. Au Canada un programme de zoothérapie a été mis en place à l'établissement Nova pour femmes situé à Truro (Nouvelle-Écosse) et un autre est sur le point de l'être au centre correctionnel pour femmes de Burnaby. À l'établissement Nova, le programme *Pawsitive Directions* vise à initier les délinquantes aux rudiments de l'élevage et du dressage de chiens (Logan, 1996). De plus, depuis 1992, le centre correctionnel pour femmes de Burnaby, en Colombie-Britannique, offre un programme canin. On l'a récemment examiné et modifié en vue de le rétablir à cet établissement.

Les types d'animaux utilisés et l'orientation des programmes varient énormément. Les animaux employés dans les divers programmes de zoothérapie incluent des souris, des cochons d'Inde, des oiseaux, des poissons, des chevaux, des chats et des chiens, des animaux de la ferme, des animaux sauvages, des animaux domestiques et des animaux exotiques; les chiens sont toutefois les animaux le plus couramment utilisés. Les animaux domestiques offrent un amour et une acceptation inconditionnels, une affection spontanée et une loyauté inébranlable (Cusack, 1988). Les détenus éprouvent souvent des sentiments de solitude, et l'on sait que les animaux ont contribué à réduire sensiblement leurs sentiments d'isolement et de frustration (Moneymaker et Strimple, 1991).

Certains établissements pénitentiaires établissent un programme de zoothérapie uniquement dans l'intérêt des détenus (c'est le cas du programme PAL de Lorton, en Virginie) tandis que d'autres l'utilisent pour contribuer aussi à sauver des animaux non désirés (c'est le cas du programme Friends For Folks de Lexington, dans l'Oklahoma). Nous décrirons ces programmes dans la section intitulée *Aspects thérapeutiques*. Voici un aperçu des différents types de programmes offerts.

Programme	**Description**
Programmes de visites	Programmes où une société protectrice des animaux ou un organisme à but non lucratif fait entrer dans l'établissement des animaux domestiques.
Programmes de réadaptation d'animaux sauvages	Programmes dans lesquels les détenus s'occupent d'animaux sauvages blessés qui sont ensuite relâchés.
Programmes de soin du bétail	Programmes d'élevage de veaux par de jeunes contrevenants. Élevage de poissons, soin du bétail.
Programmes d'animaux domestiques	Programmes dans lesquels des détenus sont propriétaires d'animaux domestiques et s'en occupent.
Programmes de socialisation d'animaux d'assistance	Élevage par les détenus de chiens ou de chiots pour aveugles ou malentendants.
Programmes professionnels et de services communautaires	Programmes dans lesquels les détenus s'occupent de chevaux sauvages, ou encore élèvent et dressent des chiens de compagnie et de service.

Voici une liste des programmes de zoothérapie qui ont été mis en oeuvre avec succès dans des établissements correctionnels et qui existent encore de nos jours :

Pays	***Nom du programme***
Canada	Pawsitive Directions, établissement pour femmes Nova à Truro (Nouvelle-Écosse), Programme canin du centre correctionnel pour femmes de Burnaby, à Burnaby (Colombie-Britannique)
États-Unis	Prison-Pet Partnership Program (PPPP), Centre correctionnel pour femmes

	de l'État de Washington situé à Gig Harbor, WA Programme Friends For Folks, Lexington Correctional Center, à Lexington (Oklahoma) Programme People-Animals Love (PAL), établissement correctionnel du district de Columbia situé à Lorton (Virginie)
Angleterre	Le Pet Program de la Garth Prison située dans le Lancashire
Écosse	Community Services Aquatic Club, Saughton Prison, à Édimbourg
Australie	Guide Dog Program, Beechworth Training Prison à Beechworth, Victoria
	Pets as Therapy Program (PAT), Adelaide Women's Prison à Northfield, Australie-méridionale
Afrique du Sud	Companion Animal Programs, Department of Correctional Services

L'*annexe I* renferme une description de certains programmes de zoothérapie employés dans les établissements correctionnels.

ii. La zoothérapie dans les foyers de soins infirmiers

Dans les foyers de soins infirmiers, la zoothérapie offre aux résidents :

> [Traduction] Une source de communication non verbale, non menaçante et réconfortante et de confort tactile; elle peut aider à briser le cycle de la solitude, du désespoir et du repli sur soi que manifestent beaucoup de résidents qui étaient jusque-là détachés et malheureux. Dans bien des cas, les chiens incitent les résidents à faire des marches et à participer à d'autres activités, ce qui aide ces derniers à améliorer leur bien-être physique et affectif (SCAS, 1987).

Selon Katcher (1988), les animaux domestiques jouent un rôle étroitement lié au bien-être physiologique et psychologique des êtres humains, surtout en ce qui a trait aux aspects du toucher, de l'intimité et de la consolation. Les animaux peuvent donner toute leur attention à des résidents âgés qui se sentent souvent seuls, ce que les membres du personnel ne sont pas toujours capables de faire. D'après une étude de Perelle et Granville (1997), la présence d'animaux dans des établissements peut provoquer un changement positif dans le comportement social. Les animaux peuvent faire une contribution particulière à la vie en établissement.

Voici quelques-uns des avantages qu'un programme de zoothérapie peut procurer à un établissement[1] :

- une atmosphère plus détendue;
- un sentiment amélioré de confiance en soi chez le patient/[détenu];
- une source de distraction nécessaire;
- une compagnie.

[1] Adapté de l'article intitulé « Animals In Institutions » de Dave Lee dans *Dynamic Relationships in Practice: Animals in the Helping Profession*, préparé sous la direction de Phil Arkow.

> [Traduction] Les animaux domestiques peuvent être utilisés dans les foyers de soins infirmiers ou les maisons de retraite pour atténuer le sentiment de solitude, de dépression et d'ennui des résidents. Ces derniers ont également manifesté des améliorations marquées dans leur capacité d'entretenir des rapports et de communiquer avec les autres résidents et les membres du personnel. (Cusack et Smith, 1984)

iii. La zoothérapie dans les hôpitaux psychiatriques

Le programme de l'Oakwood Forensic Center (autrefois le Lima State Hospital for the Criminally Insane) situé à Lima, dans l'Ohio, est un des exemples les plus frappants des avantages d'un programme de zoothérapie. David R. Lee, un travailleur social psychiatrique à cet établissement, a lancé le programme en 1975 :

> [Traduction] Il y a environ huit ans, un patient a trouvé un moineau blessé dans la grande cour de la prison et l'a apporté à la salle où se trouvaient les patients les plus renfermés et déprimés de l'hôpital. Même s'il était alors interdit d'avoir dans les salles des animaux ou même des plantes, les membres du personnel et les patients ont comploté en vue de conserver l'oiseau. Les patients ont adopté l'oiseau, et les résultats ont été remarquables. Des hommes abattus et peu communicatifs se sont mis à attraper des insectes pour le petit moineau et à s'occuper de celui-ci. Pour la première fois dans cette salle pour malades mentaux profonds, les patients ont développé un esprit de groupe et ont commencé à entretenir des rapports ouverts avec les membres du personnel. (Lee, 1983)
>
> Une étude comparative sur deux salles, identiques en tous points sauf qu'une avait des animaux domestiques tandis que l'autre n'en avait pas, a permis de démontrer statistiquement ce que le personnel savait déjà. Le niveau de médicaments pris était deux fois plus élevés dans la salle sans animaux domestiques, tout comme la fréquence des actes de violence et les tentatives de suicide. (Lee, 1983)

On a donc mis en place un programme officiel de zoothérapie. Le succès de ce programme à Oakwood montre à quel point la présence d'animaux peut exercer une influence déterminante. Lee attribue le succès du programme aux mesures mises en place en vue de son application, qui ont inclus un compte rendu des progrès accomplis, l'établissement de lignes directrices sur le soin des personnes et un système général de surveillance (Lee, 1983). Bref, une planification critique est indispensable pour assurer la réussite de tout programme de zoothérapie. Le programme d'Oakwood visait les objectifs suivants :

Des tests psychologiques ont été utilisés pour évaluer le progrès accompli par rapport à chacune des caractéristiques énumérées ci-dessous dans les 90 jours suivant la mise en oeuvre du programme.

1. Amélioration de l'*estime de soi*

2. Manifestation d'une *affection* dépourvue de toute menace ou jugement
3. Stimulation d'une *attitude* de responsabilité chez la personne responsable d'un animal
4. Encouragement de la *communication*
5. Amélioration de l'*atmosphère*
6. Établissement d'un nouveau pôle d'*attraction*
7. Offre d'une *distraction* nécessaire
8. Offre d'une *compagnie* indispensable

LES ASPECTS THÉRAPEUTIQUES DE LA ZOOTHÉRAPIE DANS UN ÉTABLISSEMENT

A. Santé

On a fait largement état des avantages physiologiques procurés au propriétaire d'un animal domestique; selon de nombreuses études, le fait de posséder un animal réduit les problèmes de santé comme les maladies cardio-vasculaires (Rowan et Beck, s.d.; Serpell, 1993). Erika Friedmann et ses collègues ont étudié l'incidence que pouvait avoir le fait de posséder un animal sur les patients qui avaient été hospitalisés pour un infarctus du myocarde ou une attaque d'angine grave (douleur causée par un manque d'apport en oxygène au cœur). Une étude a révélé que 50 sur 53 personnes qui possédaient un animal vivaient toujours un an après leur hospitalisation contre seulement 17 personnes sur 39 qui ne possédaient pas d'animal; il n'y avait aucun lien entre ce résultat et l'état de santé des sujets (Cusack, 1988). Il est aussi intéressant de noter que, d'après les recherches, le fait de parler à un animal domestique fait baisser la pression artérielle tandis qu'une discussion avec une personne la fait augmenter (Arkow, 1982). Le D[r] James Serpell a mené une étude de 10 mois pour comparer les personnes qui étaient propriétaires d'un animal et celles n'en possédant pas :

> [Traduction] Les propriétaires d'animaux ont signalé une baisse des problèmes de santé mineurs et faisaient aussi beaucoup plus d'exercice physique. Par contre, les personnes qui ne possédaient pas d'animal n'ont signalé aucun changement statistiquement significatif dans leur santé ou leur comportement, si ce n'est une augmentation minime de leur activité de marche à des fins récréatives. Les résultats de cette étude semblent démontrer que, pour la plupart des personnes, l'acquisition d'un animal domestique entraîne des changements salutaires de santé et de comportement. Ces constatations ne permettent pas d'expliquer les mécanismes à l'origine des changements observés chez les propriétaires d'animaux. Les résultats de cette étude semblent aussi indiquer que le fait de posséder un animal entraîne des effets salutaires sur la santé, qu'il faudrait étudier de plus près. (Serpell, 1993)

Rowan et Beck (s.d.) appuient également les avantages procurés par le fait de posséder un animal :

> [Traduction] La plupart des gens ont dit que les animaux constituaient une compagnie, leur donnaient un sentiment de sécurité et leur offraient l'occasion de

s'amuser, de se distraire et de se détendre. Les animaux permettent aux gens de créer des liens. Ils donnent leur affection sans porter de jugement...

B. Interviews - Lexington Correctional Center

Cet établissement à sécurité moyenne compte 800 détenus. Une vingtaine participent actuellement au programme, pour lequel il y a une liste d'attente sans cesse croissante. Le programme *The Friends for Folks* est extrêmement populaire à cet établissement et même les personnes qui n'y participent pas sont très enthousiasmées par celui-ci. Le but du programme est de dresser des chiens qui assureront une assistance aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Les chiens dressés sont ensuite confiés à des personnes âgées et des foyers de soins infirmiers. Les détenus ont dressé certains chiens à ramasser des articles que peuvent avoir laissé tomber des personnes en fauteuil roulant et d'autres, à alerter les malentendants à la sonnerie du téléphone ou de la porte. La présence des animaux a d'une manière générale suscité une plus grande communication parmi les détenus et contribué à détendre l'atmosphère dans l'établissement.

Nous avons interviewé pour ce projet le coordonnateur du programme *Friends For Folks*, le sergent Jack Cottrell, et trois détenus qui participent au programme; ces personnes ont toutes fait une contribution précieuse. Les détenus se sont montrés très ouverts et enthousiastes pendant l'interview. L'annexe II renferme une liste des questions qui leur ont été posées.

James

James, qui purge deux peines à perpétuité, participe au programme depuis six ans. Il a décidé de participer parce qu'il n'avait « rien à faire », et il a maintenant l'impression de ne pas perdre son temps. Il lui a fallu attendre un an avant que sa demande ne soit acceptée. Les cours donnés dans le cadre du programme lui ont permis d'acquérir les techniques de toilettage de chiens et des connaissances en santé canine. Il a même approfondi ses connaissances du toilettage et du dressage des chiens grâce à ses propres lectures, et il communique ses connaissances aux autres. Son succès dans ce programme l'a incité à achever sa formation générale et à suivre des cours par correspondance au niveau collégial. Bref, son succès dans ce programme et l'accroissement de sa confiance en soi l'ont incité à viser d'autres buts.

Le programme a également eu des répercussions sur le plan affectif. Avec son chien, James a l'impression de pouvoir exprimer ses sentiments plus souvent sans craindre que les autres y voient un signe de faiblesse. Avant sa participation au programme, il avait l'impression de n'avoir rien à perdre. Étant donné qu'une bonne conduite est une condition préalable à la participation au programme, on a constaté une différence tangible dans la façon dont il maîtrise sa colère. Maintenant, lorsqu'il est frustré, il se calme pour réfléchir et mettre de l'ordre dans ses pensées étant donné qu'une mauvaise réaction pourrait compromettre sa participation au programme. Le changement le plus important que James a constaté en lui-même depuis qu'il a commencé le programme est sa capacité de communiquer. Auparavant, il préférait être seul, mais maintenant, avec l'aide de son chien, il se sent plus à l'aise dans ses rapports avec les autres détenus.

Stephen

Stephen est le compagnon de cellule de James. Il purge actuellement une peine à perpétuité commuée. Il a expliqué l'incidence profonde que le programme a eue sur lui. Il se rend maintenant compte qu'il n'est pas le centre de l'univers, qu'il doit tenir compte des autres. Auparavant, il consommait beaucoup de drogues et il est convaincu que, si ce n'était des chiens, il serait mort. Il a aussi une bonne raison de ne pas consommer de drogues : si jamais on en trouvait en sa possession, il serait exclu du programme. Selon lui, celui-ci lui a permis d'améliorer sa capacité de régler des problèmes et ses rapports avec le personnel. Il partageait aussi l'avis de James quant au fait que les animaux constituaient un moyen sûr d'exprimer ses émotions d'une manière saine, et il a maintenant une vue plus positive de la vie puisqu'il a une raison de vivre. Avant de participer au programme, sa vie gravitait autour des drogues et de l'alcool. Grâce au programme, il a appris à être responsable de lui-même et des autres. Il ne peut pas changer son passé et la vie qu'il a vécue, mais il dresse maintenant des chiens pour aider les autres; il essaie de contribuer du mieux qu'il peut à la société. À l'achèvement du programme, les détenus reçoivent un certificat qui ne constitue toutefois pas l'équivalent d'un certificat de toiletteur accrédité. Stephen croit également que le soin et le dressage d'autres animaux, comme des chevaux et des oiseaux, peuvent avoir les mêmes effets thérapeutiques et professionnels que le travail avec des chiens.

Stephen a expliqué que durant les séances de dressage, on récompense les chiens non pas avec des friandises mais plutôt avec des signes d'affection. Il affirme que son chien est maintenant sa grande priorité et qu'il est désormais d'humeur plus égale à cause de son travail avec son chien. Stephen a fait écho à l'opinion générale selon laquelle il est extrêmement difficile de se séparer des animaux après les avoir dressés. Il a toutefois ajouté qu'il était bon que les propriétaires gardent le contact en écrivant quelquefois des lettres.

Darryl

Darryl purge une peine de 250 ans. Il estime que l'expérience que lui a donnée le programme est dans son intérêt et dans celui des autres. D'après lui, le processus de dressage des chiens est « calmant ». Darryl a dit qu'avant de participer au programme, il était constamment bouleversé et contrarié à cause de la solitude qu'il ressentait et de la colère que suscitaient en lui ses erreurs passées. À son avis, le programme lui a permis d'exprimer de façon constructive les émotions négatives qu'il avait emmagasinées. Darryl ne pouvait trop insister sur l'incidence marquée que ce programme avait eue sur lui. Il a expliqué qu'il avait maintenant hâte de se réveiller le matin et de vivre. Le programme a été pour lui une leçon de respect, à savoir qu'il faut traiter les autres, y compris les chiens, de la manière dont on veut être traité. Il communique même davantage avec le personnel.

Darryl a ajouté que l'unité à laquelle il appartient est d'une « classe supérieure » à cause de sa participation au programme. Seulement 20 des 160 détenus qui en font partie participent directement au programme, mais celui-ci se répercute sur l'ensemble de l'unité. Tous les détenus veulent voir les chiens, les flatter ou jouer ou se promener avec eux. Darryl a ajouté que les

chiens l'avaient aidé à surmonter l'obstacle de l'origine raciale dans ses communications avec les détenus et qu'il comptait maintenant des amis de différentes cultures. Il a parlé avec enthousiasme de la possibilité de travailler avec d'autres types d'animaux, notamment des animaux de ferme. Les animaux, a-t-il affirmé « sont l'état le plus proche de la liberté ».

Sergent Cottrell

Le sergent Cottrell a également fait part de ses vues sur le programme *Friends For Folks*. Avant sa participation au programme, il a dressé des chiens policiers à participer à des fouilles pour trouver des preuves et des narcotiques sur les lieux d'un crime. Malgré sa longue expérience des animaux, il avait des doutes quant à l'utilité de programmes de zoothérapie pour des détenus. Il a depuis changé d'idée après avoir constaté les avantages énormes que le programme procurait aux détenus, au personnel, à la collectivité et aux animaux, étant donné que les animaux employés pour le programme ne sont pas désirés et auraient probablement été mis à mort. Maintenant, ils peuvent jouer un rôle utile en tant que chiens de service auprès de certains membres de la collectivité (p. ex., personnes âgées, personnes handicapées, malentendants). Le sergent Cottrell a constaté que les détenus étaient d'humeur plus égale et s'entendaient mieux avec le personnel.

VISIONNEMENT DE VIDÉOS

Le visionnement de vidéos a aussi permis d'évaluer les avantages thérapeutiques et professionnels de la zoothérapie étant donné qu'il a permis de voir le programme « en action ». Voici un résumé de divers vidéos sur les programmes de zoothérapie.

A. Prison Pet Partnership (PPP)

Ce programme est offert au Purdy Correctional Center for Women (PCCW) à Washington, D.C. Voici, selon le personnel, certains avantages qu'il procure :

- offrir aux détenues quelque chose dont elles doivent prendre soin;
- donner des leçons sur les soins et responsabilités pour la vie;
- permettre d'acquérir des compétences professionnelles;
- aider à comprendre ses propres sentiments;
- donner une occasion d'avoir une opinion plus favorable de soi et de sa capacité d'atteindre des objectifs.

Dans ce programme, on jumelle des détenues et des chiens non désirés. Les détenues ont l'impression de pouvoir communiquer avec les chiens parce qu'ils ne sont voulus ou qu'ils ont été victimes de violence ou de mauvais traitements. Chaque cycle du programme dure trois mois, et les chiens sont ensuite placés dans des foyers. Avant d'obtenir un animal, les propriétaires éventuels des chiens dressés font l'objet d'un examen approfondi. Depuis le début du programme, très peu de chiens ont été rapportés, ce qui donne une bonne idée du dressage donné à chaque chien.
Une des détenues a fait part de ses réflexions sur les changements que le programme lui avait permis d'opérer chez elle. Avant de participer au programme, elle avait l'impression que

personne ne se souciait d'elle et qu'elle ne se préoccupait elle-même de personne. Toutefois, après avoir participé au programme, elle s'est rendu compte qu'on se souciait effectivement d'elle et elle a maintenant l'impression d'être « quelqu'un ». L'amélioration de son estime de soi lui a permis de se fixer des objectifs qu'elle est déterminée à atteindre. Après avoir été mise en liberté, cette détenue a trouvé un emploi comme toiletteuse d'animaux.

Les détenues croient que les animaux les aident à surmonter les obstacles qui existent entre elles et à être généralement moins sur la défensive et plus détendues. Les détenues qui participent au programme depuis un certain temps aident les nouvelles participantes à dresser leurs chiens. Les femmes aident aussi à dresser des chiens de service, mais les animaux ne deviennent pas tous des chiens de service, et les femmes ne participent pas toutes au dressage de ces chiens. Ces chiens de service procurent une assistance aux personnes handicapées; par exemple, ils peuvent ouvrir et fermer des portes et ramasser sur demande des articles qu'on a laissé tomber. Comme dans tous les programmes, il est difficile pour les femmes de voir partir les chiens. Dans ce programme, les propriétaires peuvent mettre les chiens en chenil au centre correctionnel s'ils vont en vacances ou encore pour faire dresser et toiletter les chiens. Comme dans les autres établissements, ce programme favorise l'interaction sociale, la responsabilité et un sentiment de réalisation.

B. Wild Horses, Gentled Inmates

Lorsque cette vidéo a été produite, 160 chevaux avaient été dressés au moyen du programme et seulement deux avaient été retournés. Les chevaux reçoivent un dressage de base à la prison et sont ensuite dirigés vers des programmes d'adoption. Comme pour les chiens, le dressage au pénitencier augmente les chances d'adoption des animaux.

Les programmes de zoothérapie axés sur des chevaux apparaissent controversés à cause du danger physique auquel les prisonniers sont exposés. On craint que, s'ils ne savent pas manier les chevaux, les détenus ne soient grièvement blessés. Pour éviter des blessures graves, on apprend aux détenus qu'ils doivent tout d'abord gagner la confiance du cheval avant que l'entraînement ne puisse commencer.

C. Californie - Department of Corrections - Susanville, Californie

Selon le coordonnateur à cet établissement, l'aspect professionnel du programme de dressage de chiens est complexe mais aussi agréables pour les détenus. On utilise aussi le programme auprès des « détenus à problèmes » pour tenter de communiquer avec eux et de leur inculquer une discipline. Le travail et la patience requis pour réussir dans ce programme ont amené les détenus à être plus respectueux de leur environnement. Les détenus disent avoir acquis beaucoup de connaissances en participant au programme. Ils ont par exemple signalé qu'ils avaient appris à manier les chevaux sauvages en comprenant davantage leur propre nature et en faisant preuve de patience. Bref, les détenus ont appris à discerner leurs émotions et à se comprendre ainsi qu'à travailler avec d'autres et à apprendre de ces derniers. Le programme a procuré des avantages tant aux détenus qu'aux chevaux. Les détenus et les membres du personnel l'apprécient énormément.

D. Colorado - Department of Corrections - Canon City, Colorado

Ce programme comporte des travaux pratiques et un enseignement en classe. En classe, les détenus portent attention, posent des questions et prennent des notes. La participation au programme a montré aux détenus comment coopérer et travailler ensemble. Malgré les craintes au sujet de la sécurité, la patience, le contrôle et la compassion ont permis aux détenus de prouver que cette forme de zoothérapie pouvait être très sure et salutaire pour tous les intéressés à l'établissement.

Ce programme a aussi permis à beaucoup de détenus de modifier leur façon de penser. Au lieu de se concentrer sur la drogue et l'alcool, ils s'intéressent désormais aux chevaux et aux autres animaux. L'acquisition de compétences et de connaissances nouvelles leur a permis d'accroître leur confiance en soi et de respecter davantage les animaux et les personnes. Leur travail auprès des animaux fait aussi passer le temps beaucoup plus rapidement. Le personnel peut constater dans le comportement des délinquants les avantages de ce programme. Au début, certains détenus appelaient les participants « l'équipe des suicidaires » parce qu'ils étaient disposés à travailler avec des chevaux sauvages pour seulement 50 cents par jour. Maintenant, tous peuvent constater les avantages formidables de cette activité. La participation au programme a favorisé l'acquisition de compétences nouvelles, une transformation des mentalités et un accroissement de la patience.

E. Pets For Freedom : Lorton Prison Program, Washington, D.C.

L'établissement compte plus de 1 000 détenus (1982) dont la plupart purgent une peine de 10 ans à perpétuité. Depuis 1982, il héberge aussi divers petits animaux. La singularité de ce programme vient du fait qu'on y accepte des oiseaux exotiques, des rats et des blattes sans préjugé, bien qu'on n'ait pas eu de succès avec les lapins et les cochons d'Inde. Les serpents sont acceptés mais non pas les chiens parce qu'on craint que les détenus les entraînent à attaquer d'autres détenus. Les animaux ne sont pas confinés à des chenils ou à un autre secteur de l'établissement. Bon nombre d'entre eux restent avec leur propriétaire, à côté ou au pied du lit.

Comme dans la plupart des programmes de zoothérapie, on utilise un processus de sélection avant d'autoriser un détenu à participer afin de s'assurer que ce dernier est suffisamment responsable pour s'occuper d'un autre être et ne maltraitera ni ne négligera l'animal qui lui est confié. Selon l'administrateur du programme, la zoothérapie a des effets salutaires sur les détenus. Elle a radicalement transformé leur mentalité.

Bien que les détenus participants puissent suivre des cours sur le soin et le toilettage de leurs animaux, on ne met pas l'accent sur la formation ni sur l'acquisition de compétences en vue d'un emploi futur. Une fois par semaine, une soixantaine de détenus assistent à un cours facultatif. Ils posent une foule de questions et se montrent enthousiastes. Un grand nombre d'entre eux n'avaient guère d'expérience avec les animaux avant de participer au programme, mais ils ont manifesté une grande disposition à apprendre en assistant aux cours facultatifs et en faisant par eux-mêmes des lectures. Un détenu a fait observer que la zoothérapie pouvait être mise en

application dans divers pénitenciers. Il souhaiterait que d'autres goûtent les avantages de cette forme de thérapie. Les détenus sont très attachés à leurs animaux et sont très fiers de les montrer et de montrer aussi des photos de ceux-ci. Lorsqu'on a demandé à un détenu comment il nourrissait son chat, il a répondu : « Je déjeune, mon chat hérite du dîner et nous partageons le souper. » Lorsqu'un oiseau blessé s'est posé sur le terrain de la prison, un détenu s'en est occupé et l'a ramené à la santé. Ce genre de réaction montre à quel point ces animaux sont importants pour les détenus et attachés à ces derniers.

La vidéo a révélé que le programme avait redonné espoir même à certains détenus difficiles à discipliner en leur offrant quelque chose sur lequel ils pouvaient compter tous les jours. Un grand nombre d'entre eux sont, pour la première fois de leur vie, responsables d'un être vivant. Ce sentiment accroît leur estime de soi et leur amour-propre. Un des plus grands avantages du programme est le fait qu'il permet aux détenus d'exprimer librement leur affection et leur compassion à l'égard d'un être vivant.

PERSONNEL

Les membres du personnel de divers établissements ont fait observer que la présence d'animaux constituait un avantage indéniable pour le milieu de travail et qu'elle réduisait notamment leur niveau de stress. On a pu l'observer dans de différentes manières et dans divers milieux (Carmack, 1989). Par exemple :

> [Traduction] Les employés font souvent observer que la présence d'un chien a pour effet de les détendre lorsqu'ils flattent celui-ci ou qu'il le regarde dormir. Par un jour stressant, où le niveau d'activité dans l'unité est particulièrement élevé, le chien s'installe dans son lit pour dormir ou observer une activité avec un regard paisible dans les yeux, sans déranger personne, créant ainsi le sentiment que tout est bien en main. Il suffit pour les employés de voir le chien dormir ou regarder autour de lui, complètement indifférent au niveau de stress, pour ressentir eux-mêmes immédiatement une baisse de leur stress. Des employés vont ensuite s'asseoir à côté du chien pour le flatter et lui dire par exemple : « Bon chien, tu es un vrai bon chien. Tu restes si calme et tu ne t'énerves pas, bon chien. » (Carmack, 1989)

> Durant les réunions du personnel, des employés de diverses disciplines flattent le chien. Celui-ci va s'asseoir à côté d'un employé qui, instinctivement, commence à lui flatter les oreilles ou la tête. Le chien et l'employé semblent détendus et apprécier ce contact. On peut constater un autre avantage lorsqu'un employé va faire une marche à l'extérieur avec le chien. Après quelques minutes à l'extérieur avec un chien actif, enthousiaste et énergique, les employés disent se sentir énergisés et prêts à reprendre leur travail, dans un état beaucoup moins stressé. (Carmack, 1989)

La zoothérapie peut contribuer à améliorer le moral du personnel en réduisant le niveau de stress, en augmentant le sens de jeu et de travail d'équipe et en renouvelant le degré

d'intérêt dans le travail et la clientèle (Carmack, 1989) Dans un établissement de garde en milieu fermé, la zoothérapie contribue à améliorer le moral du personnel et l'atmosphère générale. Un examen des écrits sur le sujet semble indiquer qu'elle accroît la productivité en réduisant le niveau de stress. Bien que les exemples donnés ci-dessus ne portent pas tous sur des établissements correctionnels, l'effet de la zoothérapie est universel.

ASPECTS PROFESSIONNELS

A. Motivation personnelle

Une incidence universelle d'un programme de zoothérapie est que les délinquants tendent à fixer et à atteindre leurs objectifs. Ainsi, bon nombre d'entre eux ont décidé d'achever ou de poursuivre des études supérieures. Ce programme favorise aussi une amélioration du comportement des détenus en augmentant l'estime de soi et en constituant un grand facteur de motivation. La fierté que les délinquants tirent de leurs réalisations est évidente lorsqu'ils discutent de l'incidence du programme sur eux et des changements qu'ils observent en eux-mêmes.

B. Formation et accréditation

Tous les programmes de zoothérapie mis en place dans des établissements correctionnels incluent une composante de formation en classe, mais celle-ci n'est pas toujours obligatoire. On montre alors aux détenus comment manipuler les animaux pour éviter de se blesser et de blesser ceux-ci. Il s'agit ainsi d'inculquer certaines compétences professionnelles de base, bien que les programmes n'incluent pas tous une composante d'accréditation. Après avoir suivi une formation de base et acquis certaines techniques de toilettage, les détenus peuvent poursuivre leur formation ou leur apprentissage suivant leur mise en liberté.

C. Possibilités d'emploi

Le nombre d'anciens participants qui se cherchent un emploi dans ce domaine après leur mise en liberté donne aussi une idée de l'incidence de la zoothérapie. À l'occasion, l'abri qui fournit les animaux à l'établissement embauchera d'ex-détenus ou les dirigera vers un bureau de vétérinaire. Dans d'autres cas, les vétérinaires qui travaillent avec les détenus peuvent leur offrir un emploi après leur retour dans la société. Les programmes de zoothérapie peuvent permettre aux détenus d'acquérir des compétences monnayables qu'ils pourront utiliser dans leur recherche d'emploi.

MISE EN OEUVRE D'UN PROGRAMME DE ZOOTHÉRAPIE

A. Planification

La mise en oeuvre et l'exécution réussies d'une programme de zoothérapie exigent une préparation attentive. Il faut tout d'abord communiquer avec des sources bien informées comme des vétérinaires, la société protectrice des animaux et d'autres établissements qui ont une expérience des programmes de zoothérapie. Le succès de chaque programme dépend toutefois de l'enthousiasme avec lequel il est mis en oeuvre par le personnel de l'établissement en question (Cusack et Smith, 1984).

D'après Arkow (1993), le succès et la durabilité d'un programme dépend de cinq éléments clés :

1. **SURVEILLANCE** Une personne doit assumer la responsabilité générale du programme et surtout des animaux qui se trouvent dans l'établissement. Il faut sensibiliser tous les employés à l'existence du programme et au fait qu'il constitue un élément essentiel des opérations de l'établissement. Il faut aussi prévoir des dispositions spéciales pour le soin des animaux la fin de semaine et les jours fériés et faire en sorte que les animaux puissent échapper au stress constant d'une interaction avec les humains. Il faut aussi les contrôler pour qu'ils ne deviennent pas encombrants.
2. **PERSONNES CLÉS** La plupart des programmes réussis ont été lancés par une ou quelques personnes clés qui ont mené le projet à terme. Pour assurer la réussite d'un programme, il faut établir des systèmes, politiques et infrastructures opérationnels qui resteront en place après le départ des fondateurs.
3. **BON SENS ET ATTENTES RÉALISTES** Jusqu'à l'établissement de régimes et de normes thérapeutiques, le bon sens et l'établissement d'attentes réalistes semblent constituer un bon fondement. Il est important d'établir des objectifs atteignables : une flambée débridée d'enthousiasme peut provoquer l'épuisement général du personnel et l'abandon du programme.
4. **IMPORTANCE DE TENIR COMPTE DU BIEN-ÊTRE DE TOUS LES INTÉRESSÉS** Il faut tenir dûment compte des besoins de tous les intéressés, c'est-à-dire animaux, patients, résidents qui n'aiment pas les animaux, membres de la famille, visiteurs, amis, employés et membres du personnel administratif.
5. **PLANIFICATION** On peut éviter beaucoup de conflits en anticipant les problèmes possibles.

B. Objectifs

À chaque établissement, il faut clairement fixer les buts du programme. Par exemple, dans un établissement qui compte un grand nombre de détenus admissibles à la libération conditionnelle, un des objectifs du programme pourrait être d'inculquer des compétences en vue d'un emploi futur. Si l'on a affaire à des détenus qui ne sont pas sur le point d'être mis en liberté, l'accent pourrait plutôt être mis sur la présence d'animaux comme moyen de soulager la solitude et d'assurer une compagnie. Il est recommandé de mettre sur pied un groupe, comité ou comité directeur chargé de planifier le programme et composé entre autres des personnes suivantes :

- administrateurs de la prison;
- coordonnateur du programme;
- membres du personnel entretenant des rapports étroits avec les détenus;
- formateurs (ne faisant pas partie du personnel du pénitencier);
- vétérinaires (ne faisant pas partie du personnel du pénitencier);
- membres de la société protectrice des animaux (ne faisant pas partie du personnel du pénitencier);
- un ou deux détenus.

Il faut absolument obtenir la coopération et le soutien complet de l'administration, du personnel et des détenus.

> [Traduction] Pour assurer la réussite de tout placement d'animaux, il faut pouvoir compter sur la participation et la coopération complètes de l'ensemble du personnel (infirmières et infirmiers, aides, personnel d'entretien et gardes). Sinon, le risque d'échec est élevé. Le personnel d'un établissement doit posséder les connaissances nécessaires pour bien planifier un placement, l'énergie et l'enthousiasme requis pour assurer sa réussite et la détermination à donner à un animal les soins voulus. (Lee, Zeglen, Ryan et Hines, 1983)

Il est recommandé de présenter aux groupes susmentionnés une proposition soulignant les avantages de la zoothérapie. Cette consultation permettra d'échanger des renseignements et de discuter sérieusement de la question. On peut économiser beaucoup de temps et d'énergie en restructuration et en réaménagement des locaux en déterminant,) avant le lancement du programme, si les employés ou les détenus ont des allergies ou des phobies (sujet sur lequel nous reviendrons dans cette section). Bon nombre d'établissements ont précisé les étapes initiales ou stratégies de planification qu'ils ont utilisées. Voici les étapes décrites par l'Oakwood Forensic Center, qui peuvent être adaptées en vue d'être utilisées dans des établissements correctionnels. L'annexe III décrit une *Stratégie de planification en vue du lancement d'un programme de zoothérapie*.

1. Rédiger une proposition détaillée sur le recours à des animaux domestiques.
2. De concert avec des représentants de la société de protection des animaux, un vétérinaire et d'autres personnes intéressées, présenter formellement la proposition à l'administration et obtenir que cette dernière accepte de faire l'essai de la zoothérapie pendant une certaine période.
3. Lancer un programme d'envergure réduite dans une salle ou un secteur réceptif. Une bonne façon de procéder consiste à garder un petit animal domestique dans un bureau que les patients peuvent initialement aller visiter avec une escorte. On peut ensuite passer à un programme structuré dans lequel les patients assument collectivement la responsabilité de prendre soin de l'animal. Les patients doivent tout d'abord manifester leur sens de responsabilité en aidant par exemple aux soins quotidiens des animaux de ferme ou des petits animaux et des aquariums de la salle. On pourra ensuite prendre des dispositions pour autoriser les patients à avoir leur animal personnel.
4. Constamment prendre note des progrès (ou de l'absence de progrès) tant pour le patient que

pour l'animal.
5. Adopter pour politique ferme de ne prendre aucun risque en ce qui concerne les animaux. La sécurité et le soin des animaux doivent l'emporter sur tout but thérapeutique.
6. Veiller à ce que le programme inclue une composante de structure et de surveillance attentive.

Un programme de zoothérapie doit comporter un système de prestation de services cohérent et bien intégré basé sur une méthode d'aiguillage uniforme comportant une série de questions sur les animaux préférés, les animaux que la personne a pu posséder par le passé et des tests psychologiques pour traduire les buts visés (Lee, 1984).

Lignes directrices sur l'établissement de programmes réussis de visites d'animaux

1. **Choix de l'animal**
   a) Apparence
   b) Élimination
   c) Socialisation et entraînement
   d) Tempérament
   e) Types d'animaux
2. **Programmes**
3. **Couverture de l'établissement**
4. **Comportement dans l'établissement**

C. Choix de l'animal

> [Traduction] L'animal doit être choisi en fonction des préférences du personnel et des patients, de l'espace (matériel et social) disponible, de la population visée, des soins à assurer et des coûts à assumer, du type de programme envisagé et, bien sûr, des dispositions législatives en vigueur. En règle générale, les animaux qui exigent le plus de soins et une planification attentive sont aussi ceux qui s'attacheront le plus à une personne et qui se prêtent le plus à des applications thérapeutiques. (Cusack et Smith, 1984)

Le type d'animal utilisé dans les établissements dépend de plusieurs facteurs. Faute d'espace, certains établissements ne peuvent par exemple accepter que des oiseaux ou des lapins en cage. Il faut plus d'espace et d'argent pour assurer le soin, l'entraînement et le toilettage de chiens ou de chevaux. Si le programme de zoothérapie vise à transmettre aux détenus des compétences liées à l'emploi, il est recommandé d'utiliser des animaux qui peuvent être dressés comme des chiens ou des chevaux.

Par souci pour la sécurité et la santé de toutes les personnes dans l'établissement, il faut veiller à ce que les animaux ne soient pas malades ni n'aient de maladies contagieuses. Les animaux qu'on envisage d'utiliser doivent tout d'abord subir une série de tests destinés à vérifier leur état de santé, être vaccinés et être surveillés de près pendant le programme. Un vétérinaire doit périodiquement mener des examens médicaux sur tous les animaux. Il faut demander aux

maîtres, aux employés et aux détenus de signaler au coordonnateur du programme tout symptôme de malaise ou de blessure, aussi minime qu'il puisse sembler.

D. Dressage

Le dressage des animaux dans le cadre d'un programme de zoothérapie peut prendre de 30 jours à 12 mois, selon l'usage envisagé de l'animal et la formation que les détenus ont eux-mêmes reçue. Ainsi, l'animal destiné à aider un malentendant ou une personne handicapée nécessitera beaucoup plus de dressage que celui qui doit tout simplement être adopté.

E. Période d'essai et d'adaptation – Conduite d'un programme pilote

Lorsqu'on lance un programme de zoothérapie dans un établissement, il faut prévoir une période d'essai allant de deux semaines à deux mois et permettant de remédier aux aspects dont on n'a pas tenu compte à l'étape de la planification sans entraîner des coûts élevés ni exiger des ressources humaines considérables. Il faut surveiller de près tous les aspects du programme. Il est recommandé de produire des rapports quotidiens ou hebdomadaires pour suivre l'évolution de celui-ci. Cette documentation servira de base à une évaluation future (il sera question d'évaluations dans la prochaine section). Il faut encourager les employés et les détenus à faire part de leurs réflexions ou commentaires sur le programme. Au cours de cette période, le comité chargé du processus de planification doit aussi se réunir régulièrement pour discuter de toute amélioration qui peut s'imposer. Il faut enfin produire, à la conclusion du projet pilote, un rapport d'évaluation final comprenant entre autres une liste des aspects positifs et des problèmes rencontrés ainsi que des recommandations.

F. Financement

Des contraintes financières ou le manque d'appui empêchent un grand nombre d'établissements de financer des programmes de zoothérapie. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, des détenus ont appuyé le programme en organisant des activités de collecte de fonds, par exemple en faisant pousser des plantes, en toilettant des animaux que leur apportaient des membres de la collectivité ou en vendant les petits des animaux dont ils s'occupaient (Rosenblatt, 1976). Un programme de zoothérapie peut être très coûteux étant donné qu'il faut tenir compte du salaire des entraîneurs et du coût du matériel et de la nourriture.

G. Sélection des participants

Dans les établissements correctionnels, les programmes de zoothérapie sont offerts strictement à titre volontaire aux détenus intéressés. On évalue ces derniers pour s'assurer qu'ils présentent les dispositions voulues et qu'ils sont déterminés à participer au programme. Les participants doivent être mentalement stables et pouvoir prouver leur capacité à assumer des responsabilités. Il est recommandé de prévoir une période d'essai de deux semaines pour déterminer si le programme convient aux détenus. Une expérience de travail antérieure avec des animaux ne doit pas constituer une condition préalable et la capacité de lire et d'écrire ne doit pas être obligatoire. Après qu'il a été accepté dans le programme, le détenu doit être invité à signer un contrat (les

annexes V et VI renferment des exemples de contrats) expliquant clairement les règles du programme. Il faut envisager, comme sanction, de suspendre le détenu qui ne respecte pas le contrat et de mettre fin à sa participation au programme.

H. Établissement de buts à long terme

Pour assurer le succès et la durabilité d'un programme de zoothérapie, il faut fixer des buts et les passer de temps à autre en revue afin de confirmer que le programme procure toujours des avantages et de guider le comité et les participants pour qu'ils travaillent à leur plein potentiel. Les commentaires et réflexions des détenus doivent entrer en ligne de compte pour l'établissement de ces buts.

I. Santé et sécurité

En plus de respecter les autres conditions, il faut s'assurer de la santé des détenus et des animaux avant le début du programme. Il est par exemple précisé dans la documentation sur le programme *Prison Pet Partnership Program* que les détenus doivent s'abstenir de participer au programme s'ils consomment des médicaments qui risquent d'influer sur leur délai de réaction puisque cela peut retarder leur intervention face au comportement inacceptable d'un chien. Il faut aussi déterminer si des employés et des détenus souffrent d'allergies et de phobies afin de protéger ceux qui sont sensibles à certains animaux.

Il faut rappeler aux détenus de bien se laver les mains avant et après leur travail avec les animaux afin d'éviter la transmission de maladies bénignes entre animaux et êtres humains. Il faut aussi laver et toiletter les animaux régulièrement pour combattre les maladies et réduire le plus possible le risque d'allergies. Il ne faut aussi donner aux animaux que la nourriture qui leur convient. Il faut aussi les remettre promptement dans leur chenil ou leur cage lorsqu'ils ne sont pas surveillés. Selon Cusack et Smith (1984), on peut éviter la plupart des problèmes en assurant aux animaux les soins voulus.

> [Traduction] Une surveillance vétérinaire constante peut aussi éliminer les problèmes de santé. Une alimentation convenable, le toilettage requis et le soin de la cage ou de la litière de l'animal peuvent également empêcher la plupart des problèmes d'hygiène. Bref, le bon sens et l'administration de soins responsables peuvent empêcher la plupart des problèmes.

J. Un échec

Le programme de zoothérapie mis en place à San Quentin a pris fin en 1976 lorsque les autorités ont décidé que les chats des détenus posaient un trop grand problème (Arkow, 1993). Le nombre de chats n'avait cessé d'augmenter au point où il y en avait des centaines dans l'établissement. Certains étaient des animaux de compagnie tandis que d'autres survivaient à partir de ce qu'ils pouvaient ramasser (Guthrie, 1977). Voici comment l'agent d'information publique de San Quentin, W.A. Merkle, a expliqué la situation :

> [Traduction] Les détenus étaient autorisés à garder des chats perdus, mais avec l'augmentation du nombre de chats, beaucoup de détenus se sont plaints de l'odeur. Le programme était mal surveillé et on n'est jamais préoccupé d'appliquer strictement des critères de sélection ni même d'examiner si cette pratique devait être autorisée. Les chats étaient acquis au hasard, il n'y avait aucun contrôle et les animaux étaient devenus source d'antagonisme entre les détenus. Les problèmes n'ont cessé de se multiplier, et on a finalement interdit la présence de chats en 1976.

Tout programme, même s'il est fondé sur les meilleures intentions du monde, peut échouer s'il est mal surveillé ou si l'on ne tient pas compte des objections de ceux qui n'aiment pas les animaux domestiques.

K. Raisons d'éliminer des programmes

Voici un passage d'un article paru dans le *SCAS Journal* (hiver 1996) :

> [Traduction] Dans certains pénitenciers, l'importance attachée récemment à la sécurité a entraîné l'élimination du programme de zoothérapie. Dans d'autres cas, un programme de zoothérapie peut échouer au moment du départ d'un employé ou d'un prisonnier qui joue un rôle clé. Il est indispensable, pour assurer la réussite d'un programme, d'avoir l'engagement du directeur de l'établissement. Or le taux de roulement parmi les directeurs, agents et détenus est élevé. Cela peut nuire grandement à des programmes qui ne sont pas déjà solidement établis. Trop souvent, seulement une ou deux personnes mènent le programme de zoothérapie, et l'engagement des autres est insuffisant. C'est ce qui explique les difficultés qui se produisent au départ de ces personnes. Il peut aussi se produire des difficultés lorsque des détenus sont transférés à un autre établissement où ils ne sont pas autorisés à garder avec eux leur animal de compagnie. Les hommes confient parfois leur oiseau à leur famille jusqu'à leur mise en liberté. Certains, toutefois, refusent de progresser dans le système pour ne pas être séparés de leur animal.

Les membres du comité de planification du programme de zoothérapie devraient tenir compte de ces observations pour tenter d'éviter des problèmes analogues.

L. Éthique

Les personnes qui participent à des programmes d'aide aux animaux sont généralement conscientes des questions entourant les droits des animaux et un grand nombre d'entre elles appuient les activités de protection des animaux ou se considèrent comme sensibilisées à ces questions (Iannuzzi et Rowan, s.d.). Dans certains programmes de zoothérapie, on retire les animaux de leur environnement naturel. Il se peut par exemple que des animaux sauvages n'aient pas les soins requis dans la nature. Les êtres humains les retireront de leur environnement naturel pour les mettre dans des cages, croyant ainsi améliorer leurs conditions d'existence. Mais ils

oublient parfois que ceux-ci peuvent en fait ne pas être à l'aise dans leur nouvel environnement. Leurs responsables s'étonneront qu'ils meurent dans ces conditions.

Arkow (1993) fait état des préoccupations éthiques suivantes en ce qui concerne les animaux :

- **Risque de mauvais traitements** : Les animaux, surtout dans un établissement à sécurité élevée, risquent d'être maltraités.
- **Risque de fatigue** : Cela se produit s'il n'y a pas de normes quant à la durée d'une visite avec un animal ou au nombre des visites par jour ou semaine qui sont recommandées. On sait toutefois que les animaux ont besoin de repos et qu'ils ne peuvent pas toujours être « de service ». Dans les foyers de soins infirmiers, par exemple, la température ambiante est assez élevée, ce qui peut ajouter au stress que connaissent les animaux à fourrure.
- **Adaptation au stress** : Chaque espèce, race et animal aura sa façon de s'adapter au stress associé aux interactions. Il faut en tenir compte.
- **Utilisation d'animaux sauvages** : On a critiqué plusieurs programmes (p. ex., de baignade avec des dauphins, d'utilisation de singes pour les paraplégiques) du fait qu'il s'agit d'animaux qui ne sont pas idéalement acclimatés aux interactions avec l'humain.

On s'imagine rarement que les animaux peuvent être fatigués ou stressés, sans doute parce que leurs symptômes ne sont pas évidents, surtout pour les personnes qui ne connaissent pas bien les animaux. Il faut apprendre aux détenus à reconnaître les signes de fatigue ou de stress chez un animal et à intervenir dans ce cas. Le bien-être des animaux utilisés pour des programmes de zoothérapie revêt une importance cruciale et il faut y attacher une importance primordiale au moment d'élaborer ou de mettre en œuvre ces programmes.

M. Politiques, règles et règlements

Il est important d'avoir des lignes directrices officielles régissant des activités menées dans le cadre d'un programme de zoothérapie et de les intégrer aux règlements officiels d'un établissement. La politique adoptée doit être suffisamment rigide pour assurer la conformité avec toutes les lois et mesures d'hygiène et tenir compte des phobies et allergies, tout en étant assez souple pour accorder une certaine marge de manœuvre lorsque survient l'inévitable situation nouvelle qu'entraîne l'arrivée dans l'établissement de chaque nouvel individu (l'animal de thérapie est dans tous les sens un individu) (Cusack et Smith, 1984). Les annexes VII et VIII renferment des exemples de politiques et de règlements adoptés pour les programmes existants. Pour assurer la santé et la sécurité de tous les intéressés, il est important de respecter les règles. Il faut aussi revoir annuellement les politiques adoptées pour déterminer l'opportunité de les modifier.

N. Évaluation des programmes

Pour plusieurs raisons, l'évaluation de l'incidence des programmes de zoothérapie représente un défi pour les chercheurs (Cusack et Smith, 1984). Dans beaucoup d'établissements, on ne fait pas état de l'efficacité du programme de zoothérapie parce que le succès de celui-ci est facile à

observer et qu'on se base souvent sur des témoignages plutôt que sur des données empiriques. De plus, beaucoup d'employés ne possèdent pas les connaissances nécessaires pour mener les évaluations requises. Enfin, celles-ci peuvent être coûteuses.

> [Traduction] ...on n'a pas établi de mesures normalisées de l'affection à l'égard des animaux domestiques. Plusieurs études de recherche ont abouti à la conclusion qu'il pouvait être difficile de mesurer l'attachement aux animaux [...] Il est préférable d'utiliser plusieurs mesures, des autodéclarations et quelques indicateurs objectifs qui peuvent être observés ou cotés par le personnel ou (idéalement) par des observateurs impartiaux. (Lago, Knight, Rohrer-Dann et Friend, 1985).

Le *Pact Manual* (Lago, Knight, Rohrer-Dann et Friend, 1985) donne une liste des raisons pour lesquelles il est recommandé d'évaluer les programmes de zoothérapie :

1. L'évaluation, à condition d'être soigneusement effectuée, permet de remettre les pendules à l'heure en fournissant d'autres éléments d'information à examiner.
2. Les résultats de l'évaluation fournissent des preuves de rendement qui aident à convaincre des clients futurs, d'autres membres de la collectivité, les professionnels de la santé et les organismes de financement de l'opportunité d'appuyer les programmes.
3. L'évaluation s'impose pour prévoir les prochaines mesures à prendre.

Cusack et Smith (1984) proposent des lignes directrices que les établissements peuvent utiliser pour évaluer l'incidence de leurs programmes :

1. **Individus et populations** • Évaluer les changements survenus dans la population ou chez l'individu résultant directement de l'introduction de cette variable. Généralement, l'état préalable au traitement ou sans traitement constitue l'élément témoin tandis que l'état postérieur au traitement ou traité correspond à l'état expérimental. L'incidence de la variable constitue donc la différence entre l'état témoin et l'état expérimental.
2. **Comment mesurer l'effet** ➪ Tests normalisés • Avantage : Validité; ils sont considérés comme l'indicateur véritable de l'état mesuré et ils ont été essayés auprès de plusieurs populations.

- Inconvénient : Il se peut qu'un établissement n'ait ni le temps, ni les connaissances et le personnel requis pour administrer ces tests, surtout auprès d'une population nombreuse.

- Enregistrement vidéo
- Il permet au chercheur d'étudier attentivement la séance aussi souvent que nécessaire pour examiner de près les comportements et les commentaires. Souvent, des changements minimes dans l'expression faciale, le mouvement des mains et le langage corporel peuvent être négligés au cours de l'interaction. Il s'agit aussi d'un excellent moyen à employer pour montrer à des zoothérapeutes novices exactement ce qu'ils doivent rechercher.

- Variables précises – Verbalisation
- Temps passé seul et diminution de la charge de travail du personnel.
- Manifestation d'un nouveau comportement ou expression d'aspects laissés pour compte.
- Nombre de patients près du chien.
- Nombre de patients qui communiquent entre eux tout en communiquant avec le chien.
- Réaction à une activité à laquelle le chien participe (par opposition à la réaction à une activité à laquelle le chien ne participe pas).
- Effet reporté sur d'autres projets.
- Interaction ou jeu provoqué par le patient (par opposition à l'animal domestique).

- Évaluation subjective
- La plupart des professionnels de la santé mentale utilisent leurs propres critères pour déterminer s'il y a eu amélioration chez un patient.

Lago, Knight, Rohrer-Dann et Friend (1985) expliquent les différentes composantes (contrôle et évaluation des résultats) du processus d'évaluation et les autres caractéristiques dont il faut tenir compte :

> [Traduction] Le contrôle correspond à l'établissement et l'examen réguliers de rapports faisant état des activités menées dans le cadre d'un programme. Ces rapports porteront par exemple sur le nombre d'animaux placés et le nombre de personnes participant à un programme de formation. L'information de contrôle doit être communiquée au président du comité compétent et aux réunions du conseil aussi régulièrement que les rapports normaux [...] Le rapport de contrôle doit être utilisé pour résumer les progrès accomplis dans le cadre d'un programme au cours d'une période donnée.
>
> L'évaluation des résultats est le processus par lequel on compare le rendement d'un service aux objectifs de l'organisation [...] Elle doit porter sur les changements survenus dans les expériences et la qualité de la vie des clients et des propriétaires. L'accent n'est pas mis sur les activités comme telles mais plutôt sur les effets souhaités ou négatifs que les activités ont eus sur les personnes âgées.

L'information de contrôle accumulée est une des sources de renseignements employées pour évaluer les résultats.

La façon la plus utile de faire entrer la clientèle en ligne de compte dans le processus d'évaluation consiste à noter les plaintes, les préoccupations ou les compliments au fur et à mesure qu'ils sont communiqués. Si le comité d'évaluation reçoit un rapport « d'incident critique » pour chaque communication importante provenant de la clientèle, on peut ajouter cette information au rapport d'évaluation indiquant les points sur lesquels le groupe devrait sans doute se pencher.

Les études de cas résultant de la démarche des incidents critiques peuvent aussi être très utiles, surtout si elles portent sur un incident relativement rare.

La zoothérapie offre un potentiel énorme en ce qui concerne les avantages, les coûts et la faisabilité de sa mise en oeuvre, elle peut être supérieure à la plupart des autres modalités de traitement (Cusack et Smith, 1984), et des évaluations formelles aideront à la faire appuyer et à la mettre en valeur.

O. Rapports

Il est important de produire des rapports d'avancement pour faire état des activités menées dans le cadre des programmes de zoothérapie. Surtout à l'étape de l'essai et de l'adaptation, ils sont un moyen indispensable de tenir compte des incidents inattendus. À la réunion hebdomadaire avec le coordonnateur du programme et les formateurs, on pourra examiner et régler tous les problèmes cernés. S'il s'agit d'un problème dont il faut saisir l'administration, celui-ci pourra lui être présenté à sa réunion mensuelle avec le coordonnateur du programme et le vétérinaire. En s'occupant promptement des problèmes, on contribue à assurer le bon déroulement du programme.

Des rapports annuels peuvent être produits sur le programme de zoothérapie. Ils contribuent tant à la planification du programme qu'à l'établissement de buts à long terme. Ils peuvent également offrir des lignes directrices utiles pour la restructuration, la modification ou l'expansion du programme envisagée par un établissement.

CONCLUSION

D'après cette étude documentaire, la zoothérapie procure des avantages non seulement pour les détenus mais aussi pour les animaux, le personnel et les citoyens qui reçoivent les animaux dressés. On constate une amélioration du comportement et de l'estime de soi chez les détenus participant à des programmes de zoothérapie, qui permettent d'acquérir de la discipline et un sens de coopération et de respect pour les autres. Compte tenu de la nature du programme, les détenus peuvent également acquérir des compétences monnayables.

La zoothérapie procure des avantages aux animaux, qui se voient souvent épargnés ainsi d'une mort certaine pour se voir accorder une deuxième chance. Le dressage et le toilettage permettent d'en faire des animaux plus présentables et recherchés par les propriétaires éventuels. Les animaux peuvent aider les personnes physiquement handicapées, les malentendants ou les aînés et font donc une contribution précieuse à cette population.

Les employés des établissements où l'on applique des programmes de zoothérapie constatent des changements chez les détenus et les avantages procurés aux animaux. Selon nombre d'entre eux, la présence des animaux rend le milieu de travail plus facile à gérer, détend l'atmosphère dans l'établissement et favorise la communication avec les détenus.

Les citoyens, dans les collectivités touchées, surtout ceux qui sont physiquement handicapés, malentendants ou âgés, sont très satisfaits des résultats des programmes de zoothérapie. Cela, disent-ils, leur permet d'avoir des animaux qui ont été dressés à les aider, en plus d'occuper de manière constructive le temps des détenus. Ils se sont montrés empressés d'accueillir ces animaux dans leur domicile et de correspondre avec les entraîneurs.

À condition d'être efficacement mis en oeuvre, les programmes de zoothérapie font une contribution utile à tout établissement. Ils procurent des avantages à tous les intéressés et leur incidence change considérablement la vie des détenus, des employés et des animaux.

ORGANISMES ET PARTICULIERS AVEC LESQUELS NOUS AVONS COMMUNIQUÉ POUR PRÉPARER CETTE ÉTUDE DOCUMENTAIRE

ORGANISMES

HUMAN-ANIMAL BOND ASSOCIATION OF CANADA
R.R. 3
Powassan (Ontario)
Canada P0H 1Z0
(705) 724-6417

PEOPLE-PET PARTNERSHIP PROGRAM
College of Veterinary Medicine
Washington State University
Pullman, WA 98057 É.-U.
(509) 335-1303

PRISON-PET PARTNERSHIP PROGRAM
9601 Bujacich Road
P.O. Box 17
Gig Harbor, WA 98335-0017 É.-U.

THE DELTA SOCIETY
P.O. Box 1080
Renton, WA 98057 É.-U.
(206) 226-7357

THE LATHAM FOUNDATION
Latham Plaza Building
Clement & Schiller Streets
Alameda, CA 94501 É.-U.
(510) 521-0920

FRIENDS FOR FOLKS
Dept. DF
Lexington Correctional Center,
Lexington A&R Center, Box 260
Lexington, Oklahoma 73051 É.-U.
(405) 527-5676

PARTICULIERS

PHIL ARKOW
37 Hillside Road
Stratford, NJ 08084 É.-U.
(609) 627-5118

LEO K. BUSTAD
College of Veterinary Medicine
Washington State University
Pullman, WA 99164-7010 É.-U.
(509) 335-1297

ANNEXE I

VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES DE ZOOTHÉRAPIE UTILISÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS[2]

CANADA

PROGRAMMES CARCÉRAUX DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE UTILISANT DES ANIMAUX
Maple Ridge (Colombie-Britannique)

Le centre correctionnel d'Alouette River à Maple Ridge mène un vaste programme d'aquaculture dont la main-d'oeuvre est constituée de détenus. L'écloserie Allco est un projet de restauration des salmonidés pour la rivière Alouette mené en collaboration avec les organismes de pêche fédéral et provincial. Le centre correctionnel de Stave Lake à Maple Ridge a quant à lui un parc d'élevage en filet et est le seul fournisseur de truites arc-en-ciel pour de nombreux petits lacs. Il y a aussi à cette prison un abri pour animaux où l'on s'occupe d'animaux sauvages blessés comme des aigles, des hiboux et des cerfs qui, une fois rétablis, sont relâchés dans la nature.

Le centre correctionnel pour femmes de Burnaby mène un programme canin qui sert à générer des recettes et qui est axé sur le toilettage et la garde en chenil d'animaux pour le public.

CALGARY WILDLIFE REHABILITATION SOCIETY
Calgary (Alberta)

Depuis 1994, cette société travaille avec deux prisons des États-Unis pour faire participer des détenus à des projets de remise en état de la faune. Les détenus assurent des soins de longue durée aux animaux blessés que les vétérinaires de Calgary reçoivent du grand public. Ils aident également à produire le bulletin trimestriel et à tenir les dossiers sur la faune, ce qui leur permet d'acquérir des compétences commerciales monnayables.

ÉTABLISSEMENT POUR FEMMES NOVA
Truro (Nouvelle-Écosse)

Pawsitive Directions est un programme de formation de maîtres-chiens destiné à présenter aux délinquantes les bases de l'élevage et du dressage de chiens. À l'achèvement de la phase initiale du programme, les détenues seront qualifiées pour dresser des animaux sans foyer obtenus auprès de la SCPA et d'autres sources, en vue de leur placement auprès de familles. La deuxième année, on compte lancer un programme pour dresser des chiens de service pour des personnes handicapées et des malentendants de la Nouvelle-Écosse (Logan, 1996).

[2] Adapté de *Compassion: Our Last Great Hope* de Leo K. Bustad.

ÉTATS-UNIS

PRISON-PET-PARTNERSHIP PROGRAM (PPPP)
WASHINGTON STATE CORRECTIONS CENTER FOR WOMEN (WCCW)
Gig Harbor, Washington

Ce programme, lancé au début des années 1980, sert à mettre des chiens spécialement dressés à la disposition de personnes handicapées. Le PPPP permet aussi aux détenues de suivre des cours au niveau de collège communautaire sur le toilettage, l'élevage de chiens, le comportement canin et le dressage à l'obéissance des chiens qui viennent de la société de protection des animaux, pour ainsi améliorer les chances d'adoption des chiens. Un des aspects les plus intéressants du programme est que quelques chiens dressés à ce centre de détention peuvent déceler le début d'une crise d'épilepsie avant même qu'elle ne se manifeste.

PEOPLE-ANIMALS-LOVE (PAL)
DISTRICT OF COLUMBIA CORRECTIONAL FACILITY
Lorton, Virginie

Le programme PAL, fondé en 1982, sert à placer des animaux (chats, oiseaux, poissons et lapins) et a permis d'établir un club où l'on discute des besoins des animaux et où l'on donne des cours sur le soin des animaux. Un cours de technologue en santé des animaux a été créé avec l'aide du personnel du National Institute of Health et de la Uniformed Services University of the Health Sciences. Après leur mise en liberté, bon nombre de détenus qui ont suivi ce cours se sont trouvé des emplois dans des centres d'élevage d'animaux de laboratoire.

COLORADO WILD HORSE INMATE PROGRAM
FOUR MILE CORRECTIONAL FACILITY
Canon City, Colorado

Ce programme a commencé en 1986 au Fremont Correctional Facility. En collaboration avec le Bureau of Land Management et l'American Humane Association, il est devenu un programme de réadaptation offrant aux détenus une formation notamment en techniques équestres, en zootechnie et en techniques vétérinaires. En moyenne, 25 détenus sont inscrits à un cours de gestion équine destiné à les aider à occuper un emploi suivant leur mise en liberté. (Jusqu'en 1995, ils pouvaient obtenir un crédit collégial pour le cours.) Il s'agit du plus vaste établissement du monde de dressage de chevaux sauvages; entre 1986 et 1996, plus de 2 700 détenus avaient participé au programme, qui avait permis de dresser 4 000 chevaux. On offre, aussi dans le cadre du programme, de dresser des chevaux appartenant à des particuliers que d'autres centres de dressage ont été incapables de dresser.

CENTRAL NEW MEXICO CORRECTIONAL FACILITY
PET VISITATION PROGRAM
Los Lunas, Nouveau-Mexique

Des guides du zoo et des bénévoles de la société protectrice des animaux et de Wonderful World of Pets font des visites hebdomadaires à l'établissement correctionnel en compagnie d'animaux du zoo et d'autres animaux. Ils donnent des cours sur les origines, les besoins et la personnalité des animaux.

LEADER DOG PROJECT
HURON VALLEY WOMEN'S CORRECTIONAL FACILITY
Ypsilanti, Michigan

Ce programme a été établi en 1988 pour offrir aux organismes de service auprès des personnes handicapées une source de chiens socialisés et dressés par les détenues. Après un an à l'établissement, les chiens sont envoyés au Rochester Leader Dog School pour participer à une séance de dressage finale. Les détenues choisies apprennent les techniques du dressage et du toilettage, en plus de découvrir les besoins et les réalisations des personnes handicapées. Les chiens circulent partout dans la prison, ce qui permet au plus grand nombre possible de détenues d'avoir des contacts avec eux. Cela contribue à la socialisation des chiens et procure également des avantages aux détenues.

FRIENDS FOR FOLKS
LEXINGTON ASSESSMENT AND RECEPTION CENTER
Lexington, Oklahoma

Ce programme, commencé en juillet 1990, permet à des détenus purgeant une peine de longue durée de dresser des animaux provenant d'abris locaux pour qu'ils deviennent des compagnons de personnes âgées seules ou des chiens de service pour des personnes handicapées. On fait la rotation des prisonniers pour permettre au plus grand nombre possible de ces derniers de participer. Dans le programme de dressage de grande intensité, les propriétaires de chiens peuvent confier leur animal à l'établissement pour une période de dressage de 30 jours, en contrepartie d'un don de 50 $.

PET-GROOMING PROGRAM
PITCHESS DETENTION CENTER
Castaic, Californie

Dans ce programme, les détenus apprennent à toiletter des chiens et des chats d'un abri pour animal en milieu rural pour ainsi améliorer les chances des animaux d'être adoptés. Pour 10 $, les détenus peuvent également faire le toilettage d'animaux appartenant aux employés du pénitencier, cette somme permettant d'absorber les coûts de toilettage des animaux venant de l'abri. Depuis août 1996, la peine d'un détenu est réduite d'environ cinq jours pour chaque tranche de 20 jours qu'il travaille à l'unité de toilettage. Après 120 heures de travail, chaque

détenu participant reçoit un certificat d'éducation des adultes. Plusieurs anciens participants ont obtenu un emploi dans l'industrie des animaux domestiques.

PROJECT POOCH
MACLAREN SCHOOL, OREGON YOUTH AUTHORITY
Woodburn, Oregon

Project POOCH (Positive Opportunities - Obvious Change with Hounds) a été lancé en 1993 à cet établissement correctionnel pour jeunes délinquants du sexe masculin. Ces derniers adoptent des chiens auprès de deux sociétés locales de protection des animaux et assurent le dressage à l'obéissance des chiens avec l'aide de leur instructeur, qui est aussi un dresseur de chiens. Ceux-ci sont ensuite adoptés par des familles de la collectivité. Il s'agit d'un programme de formation approuvé. Tous les participants ont vu le nombre de leurs renvois au bureau diminuer et ont aussi manifesté une amélioration de leur estime de soi, de leur patience, de leur sens des responsabilités et de leurs compétences professionnelles. Project POOCH II, en voie d'élaboration, comportera en outre des cours de toilettage de chiens, de gestion de chenils et de techniques vétérinaires à l'intention des résidents de longue durée.

ÉCOSSE

COMMUNITY SERVICES AQUATIC CLUB
SAUGHTON PRISON
Édimbourg, Écosse

En 1978, les détenus purgeant une peine de longue durée ont commencé à travailler, en collaboration avec le Département de biologie marine de la Stirling University à l'élevage du poisson, principalement pour les pays du tiers monde. Ce programme a permis d'améliorer les stocks d'élevage et d'envoyer des milliers de poissons aux pays en développement pour augmenter leurs sources de nourriture. On a commencé à produire des crevettes, et certains détenus ont aussi créé une volière. Le programme d'élevage de poissons comestibles est maintenant terminé, mais les prisonniers continuent à faire l'élevage de poisson tropicaux qu'ils échangent pour de la nourriture et du matériel. Certains élèves des perruches et des calopsittes dans leur cellule. Les oiseaux excédentaires sont donnés à des hôpitaux ou à des personnes âgées et des enfants dans le besoin.

AUSTRALIE

PETS AS THERAPY PROGRAM (PAT)
ADELAIDE WOMEN'S PRISON
Northfield, Australie-Méridionale

Ce programme a été lancé en 1988 dans le but d'aider les personnes handicapées ou autrement défavorisées. Les détenues choisies s'occupent sous surveillance de dresser les chiens à remplir des tâches spéciales et notamment de socialiser des chiens à des foyers de soins infirmiers et des écoles d'instruction spéciale du voisinage. Entre 1988 et 1996, plus de 200 chiens dressés par des

détenues avaient été placés auprès de particuliers et de familles, y compris de victimes de crimes, de personnes coupées de la société, d'enfants souffrant de paralysie cérébrale et de personnes ayant des déficiences intellectuelles ou souffrant de paraplégie ou de quadriplégie. Une étude avec groupe témoin (Walsh et Merten, 1994) a révélé une amélioration de l'estime de soi et une baisse du niveau de dépression parmi les détenues participantes.

GUIDE DOG PROGRAM
BEECHWORTH TRAINING PRISON
Beechworth, Victoria

Ce programme, lancé en 1974, a probablement été le premier en son genre en Australie. On confie des chiots à des détenus à faible niveau de sécurité qui sont chargés d'assurer la propreté des chenils, et de toiletter et nourrir les chiots ainsi que de leur faire faire de l'exercice. On a donné aux maîtres-chiens une permission spéciale pour amener les chiens dans le district des magasins de Beechworth pour leur faire connaître la rue, la circulation, les magasins et les foules.

ANGLETERRE

THE GARTH PRISON PET PROGRAM
Lancashire, Angleterre

Dans le cadre de ce programme, commencé en 1992, plus de 70 détenus ont gardé des oiseaux dans leur cellule. En outre, les détenus ont construit deux volières pour élever des oiseaux destinés à des personnes âgées et défavorisées de la collectivité. On a également installé des aquariums renfermant des poissons tropicaux dans le gymnase et les aires réservées aux visites. Les détenus se sont occupés des soins et de l'élevage. Des cours sur le soin des animaux domestiques ont été donnés en soirée, de concert avec le service d'éducation. On y traitait notamment de questions environnementales et de la faune. L'aspect qui démarquait cette initiative était la coordination, c'est-à-dire la participation de plusieurs services de l'établissement.

AFRIQUE DU SUD

COMPANION ANIMAL PROGRAMS
DEPARTMENT OF CORRECTIONAL SERVICES
Afrique du Sud

Il existe des programmes de zoothérapie dans les prisons de l'Afrique du Sud depuis le milieu des années 1980. Dans ce système, les animaux domestiques sont utilisés pour récompenser une bonne conduite. Les détenus sont répartis entre deux groupes, A et B, selon leur conduite, et font l'objet d'une réévaluation tous les six mois. Entre autres privilèges, les détenus du groupe A sont autorisés à avoir des animaux domestiques, dont ils doivent prendre soin et pour lesquels ils doivent notamment acheter de la nourriture.

ANNEXE II

QUESTIONS D'INTERVIEW - ÉTABLISSEMENT DE LEXINGTON

1. Depuis combien de temps participez-vous au programme *Friends For Folks*?

2. Pourquoi avez-vous décidé de participer à ce programme?

3. Comment votre participation à ce programme a-t-elle changé votre vie? (En rapport avec vos perspectives d'avenir, votre formation, d'autres programmes.)

4. Comment votre participation à ce programme a-t-elle influé sur vos relations avec les autres détenus?

5. Comment votre participation à ce programme a-t-elle influé sur votre relation avec les membres du personnel?

6. Les animaux faisaient-ils partie de votre vie avant votre participation au programme? Aimiez-vous les animaux avant d'y participer?

7. Avez-vous acquis des compétences qui vous seraient utiles pour occuper d'autres emplois dans l'établissement?

8. Croyez-vous que le fait de vous occuper d'un autre type d'animal, comme un cheval ou une vache, et de le dresser vous permettrait d'acquérir autant de compétences et vous donnerait autant de plaisir que le fait de vous occuper d'un chien?

9. Voyez-vous des différences entre la personne que vous étiez avant de participer au programme et maintenant? Dans l'affirmative, comment avez-vous changé?

ANNEXE III

STRATÉGIE DE PLANIFICATION D'UN PROGRAMME DE ZOOTHÉRAPIE[3]

I. ÉVALUATION DES BESOINS

A. Définition - technique de planification structurée permettant de déterminer les priorités en se basant sur les données.

B. A-t-on besoin d'un programme de zoothérapie?
   1. Dans la collectivité? Pourquoi? En quoi consiste-t-il?
   2. Dans l'organisme à desservir? Pourquoi? En quoi consiste-t-il?
   3. Au sein de l'organisation qui assure les services? Pourquoi? En quoi consiste-t-il?
   4. Au niveau des personnes? Pourquoi? En quoi consiste-t-il?
      a. Faire une évaluation fonctionnelle et de la personnalité pour s'assurer que cette forme de thérapie répond aux besoins de la personne.

C. Quelles sortes de programmes existent?

D. Évaluation des besoins et des ressources dans la collectivité
   1. Enquêtes : cerner l'univers et concevoir un instrument d'enquête
   2. Données de recensement
   3. Réseau de soutien social

E. Rapport coûts-avantages
   1. Du programme
   2. Par rapport à d'autres thérapies ou activités

F. Contribution
   1. Du personnel et de l'administration
   2. Des résidents et des patients

II. ÉTABLISSEMENT DE BUTS

A. Établir des buts et des objectifs atteignables

B. Élaborer des indicateurs de mesure raisonnables
   a. Exemples : changements dans la dépendance à l'égard des drogues, la pression artérielle, l'interaction sociale, la durée ou le contenu du discours, le taux de suicide, le taux de survie, la récidive, le répertoire des attitudes envers les animaux domestiques
   b. Suivre la participation aux activités

---

[3] *Pet Therapy : A Study and Resource Guide for the Use of Companion Animals in Selected Therapies, 7th edition*, de Phil Arkow (1993).

III. ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE EN VUE DE FAIRE ACCEPTER LA ZOOTHÉRAPIE

A. Sources typiques d'opposition aux programmes de zoothérapie :
   1. Assurance/aspects juridiques
   2. Entretien/soutien du personnel
   3. Familles/manque de sensibilisation
   4. Codes municipaux ou provinciaux réels ou perçus en matière d'hygiène
   5. Résistance normale de l'être humain au changement

B. Raisons de cette résistance :
   1. Manque d'information précise ou de ressources d'aide
   2. Pénurie d'endroits se prêtant à une interaction
   3. Préoccupations d'ordre pratique en matière de santé
   4. Refus d'être à l'avant-garde d'un mouvement
   5. Bureaucratie
   6. Manque de communication
   7. Résistance à la communication
   8. Pénurie d'employés ou de ressources pour amorcer le programme

C. Facteurs qui peuvent influer sur le changement
   1. Neutralité du cadre
   2. Vaste éventail de points de vue représentés
   3. Participation à une discussion axée sur le problème
   4. Reconnaissance de l'interdépendance des organisations visées
   5. Mise en place de projets pilotes ou de démonstration
   6. Recensement de ressources et de services auxquels on peut s'adresser pour obtenir de l'aide et un appui
   7. Recherches poussées pour encourager les hésitants

IV. CONSIDÉRATIONS LIÉES AU PROGRAMME

A. L'établissement ou organisme visé

1. Déterminer la population visée
   a. Y a-t-il des facteurs physiques ou psychologiques restrictifs?
   b. Qui profiterait ou ne profiterait pas du programme?
   c. Qui voudrait ou ne voudrait pas d'animaux?
   d. Quelles sortes d'animaux domestiques préfère-t-on?

2. Définir la nature du traitement ou les conditions de résidence
   a. Établir des calendriers convenables
   b. Déterminer les endroits convenables pour le programme
   c. Déterminer s'il est préférable d'envisager des visites ou l'hébergement

3. Cerner les ressources disponibles
    a. Financières (contributions en espèces et en nature)
    b. Personnel (employés et bénévoles)
    c. Expertise professionnelle et personnes recommandées
    d. Installations et matériel

4. Définir l'infrastructure organisationnelle et affecter le personnel voulu pour coordonner et surveiller le programme

5. Déterminer le degré d'engagement requis à tous les niveaux de la hiérarchie, y compris de la part de la direction

B. Établissement ou organisme prestataire du service

1. Déterminer la population animale utilisée
    a. Restrictions physiques ou comportementales?
    b. Espèces et races disponibles et convenables

2. Définir la nature du service
    a. Établir des calendriers convenables
    b. Choisir des endroits convenables

3. Cerner les ressources disponibles
    a. Financières (contributions en espèces et en nature)
    b. Personnel (employés et bénévoles)
    c. Expertise professionnelle et personnes recommandées
    d. Installations et matériel

4. Définir l'infrastructure organisationnelle et affecter le personnel voulu pour coordonner et surveiller le programme

5. Déterminer le degré d'engagement

C. Considérations juridiques

1. Ordonnances provinciales et municipales applicables

2. Codes d'hygiène applicables

3. Assurance et responsabilité
    a. Couverture normale/Indemnisation pour accident du travail
    b. Protection supplémentaire/volontaire
    c. Possibilité de conclure des contrats de non-responsabilité

D. Personnel

1. Surveillance et utilisation du personnel salarié

2. Bénévoles
    a. Établissement du programme et détermination des composantes avant le recrutement
    b. Recrutement
    c. Présélection
    d. Sélection
    e. Politiques, programme, procédures, règles, règlements et directives en matière de formation
    f. Motivation et soutien
    g. Surveillance
    h. Tenue de dossiers
    i. Reconnaissance

3. Publication de descriptions de postes et de lignes directrices

E. Choix des animaux

1. S'assurer que des vétérinaires fassent partie de l'équipe en tant que responsables de soins aux animaux et de protecteurs de la santé des êtres humains.

2. Choisir des animaux convenables
    a. Faire preuve d'imagination tout en étant réaliste
    b. Exclure les animaux dangereux
    c. Tenir un dossier médical : examiner les animaux avant leur participation au programme

3. Facteurs dont il faut tenir compte pour le choix des animaux :
    a. Espèces
    b. Race (probabilité de problèmes de comportement, de tempérament, de toilettage et d'allergies)
    c. Taille
    d. Vigueur : risque de blessures causées par des êtres humains
    e. Âge/espérance de vie
    f. Sexe et reproduction
        1. Marquage territorial par le mâle
        2. Miction submissive de la femelle
        3. Possibilité de stérilisation
    g. Comportement, tempérament et personnalité de chaque animal
    h. Possibilités d'éducation à la propreté des animaux
    i. Risque de blessures par le destinataire

4. Élaborer un plan de soins de santé
    a. Vaccinations régulières et prévention des maladies
    b. Hygiène buccale, ecto- et endo-parasites

5. Entraînement et modification du comportement

6. Toilettage régulier en vue de combattre la maladie et les allergies

F. Facteurs zoonotiques[4]

1. Allergies

2. Maladies zoonotiques

3. Blessures physiques (morsures, égratignures, chutes)

4. Santé environnementale
    a. Déterminer si l'animal aura accès à des aires stériles ou sanitaires
    b. Établir des procédures en ce qui concerne le prix, les odeurs et les poils
    c. Établir une marche à suivre pour le nettoyage
    d. Assurer la conformité avec les ordonnances locales sur le contrôle des animaux

G. Facteurs psychosociaux

1. Établir un niveau convenable de compassion, mais avec détachement

2. Enseigner au personnel à s'occuper des facteurs liés à l'établissement (protection de la vie privée, réaction de particuliers et de groupes à l'établissement, droits photographiques)

3. Enseigner au personnel à faire face aux réactions émotives (p. ex., vieillissement, perte de liberté, sentiments de rejet, risque de mauvais traitements, dénégation des sentiments de colère dirigés vers l'animal ou le programme, apitoiement sur soi)

4. Apprendre au personnel comment détecter et cibler un attachement affectif
    a. Du patient envers l'animal
    b. De l'animal envers le patient
    c. Du prestataire de programme envers le patient
    d. Décès du patient
    e. Mort ou départ de l'animal

H. Facteurs financiers

1. Frais budgétaires prévus

[4] Zoonose : maladie infectieuse des animaux transmissible à l'être humain (*Le Nouveau Petit Robert*, 1993).

A. Animal
   a. Acquisition
   b. Entretien (nourriture, hébergement, frais de vétérinaire, accessoires et fournitures)
   c. Hébergement

B. Personnel (employés supplémentaires, temps supplémentaire, formation)
C. Dépenses opérationnelles (p. ex., véhicules, uniformes)
D. Coût administratif (assurance)

2. Recettes budgétaires et sources de revenu
   a. Possibilités d'exiger des frais pour les services
   b. Produits résultant du programme
   c. Subventions de recherche ou pour le programme provenant de fondations de service social ou pour les animaux
   d. Contributions et dons
   e. Contributions en nature (main-d'oeuvre, matériel)
   f. Possibilité d'utiliser la zoothérapie comme outil de marketing afin de générer des affaires pour le programme ou l'organisme

I. Relations publiques

1. Désamorcer l'opposition et limiter les dégâts

2. Faire valoir l'aspect positif du programme

J. Bien-être des animaux

1. Besoins fondamentaux des animaux -- nourriture, eau, abri, repos, solitude, soins vétérinaires (courants et d'urgence)

2. Risque de mauvais traitements, de traumatisme, de stress et de fatigue

3. Problèmes courants
   a. Obésité
   b. Soins la fin de semaine
   c. Stress comportemental : absence d'un maître en particulier, impossibilité d'échapper à la présence des êtres humains

V. DOCUMENTS

A. Énoncé des buts et objectifs

B. Énoncé du degré d'engagement requis et de la procédure à suivre à l'achèvement du programme

C. Possibilité que la nouvelle organisation exige l'établissement de règlements, d'une constitution, d'articles de constitution en société et d'une liste des dirigeants

D. Politique relative aux animaux

VI. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

A. Obtenir et former le personnel voulu

B. Attribuer les responsabilités

C. Entamer un programme de sensibilisation à l'intention des populations visées et des autres intéressés

D. Obtenir et dresser les animaux

E. Établir des calendriers et des routines, surtout pour les périodes creuses

VII. DOCUMENTATION ET ÉVALUATION - témoignages et données

A. Indicateurs de rendement

B. Dossiers
   1. Santé vétérinaire
   2. Santé psychologique et psychiatrique des êtres humains
   3. Alimentation
   4. Participation à des activités et exercices

C. Politiques et procédures - les modifier au besoin

D. Évaluations périodiques

E. Budgets

F. Dossiers du personnel

G. Remerciements s'il y a lieu.

ANNEXE IV

LISTE DU MATÉRIEL DE DRESSAGE UTILISÉ POUR LE PRISON PET PARTNERSHIP PROGRAM[5]

NOM DU DÉTENU_____ N° DU DOSSIER_____

UNITÉ RÉSIDENTIELLE_____ DATE_____

REMIS PAR : _____

ARTICLE	DATE À LAQUELLE IL A ÉTÉ REMIS	ÉTAT	RETOUR	ÉTAT	COMMEN-TAIRES
LAISSE					
LONGUE CORDE					
LIEN FLEXIBLE					
LIEN/BANDE					
COLLIERS DIVERS					
GOUJON					
HALTÈRES					
BROSSE					
PEIGNE					
COUPE-ONGLES					
CAISSE					
SEAU À EAU					
BOL À NOURRITURE					
JUS DE CITRON/ CITRON VERT					
SAC À ÉQUIPEMENT					
SAC À DOS					
HARNAIS					
LAISSE ENROULEUSE					
LISTERINE					
BLOC (SOUS LE LIT)					
HUILE VÉGÉTALE					
NOURRITURE/ BISCUITS POUR CHIENS					

[5] Adapté de la documentation du *Prison Pet Partnership Program*.

ARTICLE	DATE À LAQUELLE IL A ÉTÉ REMIS	ÉTAT	RETOUR	ÉTAT	COMMEN-TAIRES
JOUETS POUR CHIENS					
TAPIS					
BROSSE À FIBRES					
CLÉ POUR L'EAU					
SAC À FRIANDISES					
BOL AVEC COUVERCLE					
PETIT PANIER					
VAPORISATEUR POUR LES PUCES					
PANIER À LINGE					
PEAU DE MOUTON					
COUVERTURES					
CONTENANT À FRIANDISES					
ASSAINISSEUR					
ALIMENTS POUR CHIENS EN BOÎTE					
DÉTERGENT À VAISSELLE					
SEAU POUR NOURRITURE DE CHIENS					
ATTENDRISSEUR DE VIANDE					
SERVIETTES POUR CHIENS					
GOURDE					
RIZ					
NETTOYEURS D'OREILLE					
JEL ABSORBANT					
VAPORISATEUR À LA COLOQUINTE					
VAPORISATEUR POUR ZONE SENSIBLE					
REVITALISANT					
SACS EN PLASTIQUE					

THERMOMÈTRE					
SHAMPOOING					
CUILLÈRE POUR NOURRITURE DE CHIENS					
EAU DE COLOGNE POUR CHIENS					
COUVERCLES POUR NOURRITURE DE NOURRISSONS					
RÉCEPTEUR TÉLÉPHONIQUE					
SWEATSHIRT / T-SHIRT					
IMPERMÉABLE ROUGE AVEC CAPUCHON					

ANNEXE V

PRISON PET PARTNERSHIP PROGRAM -CONTRAT DE DRESSEUSE DE CHIEN[6]

Je soussignée,_____
accepte d'observer les règles suivantes en tout temps (à moins que des dispositions particulières aient été prises et consignées par écrit par le directeur exécutif du PPPP prévoyant une exception).

1. Le chien qui m'est confié sera toujours en laisse et la laisse sera toujours dans les mains du maître-chien, sauf si l'animal se trouve dans la cour d'exercice ou qu'il participe à des séances de dressage.

2. Lorsque les dresseuses sont dans le bureau, les chiens doivent toujours être maîtrisés. Il est interdit de laisser les chiens se promener dans les couloirs, courir vers des personnes ou faire du chahut. À moins d'avoir la permission du directeur ou du coordonnateur du dressage, les chiens laissés dans le bureau pendant de courtes périodes doivent être en cage.

3. Sauf pendant la nuit, les chiens ne seront pas laissés en cage pendant plus de trois heures d'affilée.

4. Les chiens ne seront confiés à personne d'autre que les membres du personnel du PPPP. Les membres du personnel ou agents de WCCW **ne sont pas** autorisés à s'occuper, dans quelque circonstance que ce soit, des chiens qui participent au programme et cela inclut les chiens acceptés en pension et pour le toilettage.

5. Les cages doivent être propres et désinfectées une fois par semaine. Les plats à nourriture et le matériel de dressage doivent être rangés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

6. Les chiens ne doivent jamais être attachés à quoi que ce soit.

7. Il est interdit de laisser les chiens faire du bruit. On prendra promptement les mesures requises dans le cas de chiens qui jappent, qui geignent, qui creusent des trous ou qui adoptent d'autres comportements nuisibles.

8. Il faut suivre un régime alimentaire et respecter des heures de repas convenables. Seuls les changements autorisés par le directeur du PPPP ou le coordonnateur du dressage seront autorisés. Il ne faut donner aux chiens que de la nourriture pour chiens. Il est interdit de leur donner de la nourriture destinée aux êtres humains.

9. L'entrée des chiens dans les aires communes (p. ex., clinique, campus) est interdite à moins que le chien ne soit rendu à un stade avancé de dressage et qu'on ait obtenu au préalable l'autorisation du directeur du programme. Il est interdit aux chiens de se promener dans les plates-bandes et dans d'autres secteurs interdits aux détenus, sauf dans les aires désignées ou pour lesquelles on a obtenu d'avance l'autorisation étant donné le dressage poussé du chien.

10. Les chiens ne peuvent faire leurs besoins dans l'aire des chenils et dans les aires spécialement désignées. Il est interdit de laisser les chiens faire leurs besoins dans d'autres secteurs et il faut veiller à ce qu'il ne se produise pas d'accident. En cas d'accident, le maître-chien doit nettoyer l'endroit immédiatement.

11. Il faut immédiatement enlever les poils et les empreintes boueuses. La balais ou la vadrouille utilisé à cet fin doit être nettoyé avant d'être rangé.

12. Il est interdit de laisser les chiens dans la chambre d'une détenue qui ne participe pas au PPPP en l'absence du maître-chien ou sans la permission du personnel du PPPP.

13. Il faut garder les chiens aussi propres et exempts d'odeur que possible.

---

[6] Adapté du document *Prison Pet Partnership Program.*

14. Tous les chiens gardés dans les unités doivent avoir fait leurs besoins avant l'appel de 20 h 50. On autorisera des exceptions uniquement en cas d'urgence. Dans ce cas, il faut ramasser les déchets promptement à l'ouverture du campus pour les détenues, le lendemain matin.

15. Seuls les détenues autorisées ou les membres du personnel du PPPP sont autorisés à entrer dans l'aire du chenil ou dans l'aire contigu où se déroulent les exercices de dressage.

16. Tous les maîtres-chiens doivent assister aux cours réguliers. On ne tolérera ni retard ni absence injustifiés.

17. Il est interdit de laisser les chiens pendant la nuit dans les chenils réservés aux animaux en pension, pour la commodité des dresseuses, sans la permission du directeur ou du coordonnateur du dressage.

18. Il est interdit à la détenue-dresseuse de laisser une autre détenue ou détenue-dresseuse s'occuper de son chien pendant une certaine période sans l'autorisation explicite du directeur ou du coordonnateur du dressage. Chaque dresseuse est responsable du chien qui lui est confié.

19. Les chiens ne doivent utiliser pour jouer ou mâcher que les articles utilisés dans le cadre du PPPP et destinés expressément à cette fin. Si un chien mange ou détruit un bien autre que ses propres jouets, la détenue-dresseuse sera tenue responsable et devra assurer un dédommagement financier pour les dommages.

20. Chaque dresseuse doit régulièrement faire sa part pour ce qui est du nettoyage du seau à « besoins » des chiens.

21. J'ai lu et je comprends les règles précédentes. Je comprends que tout manquement à ces règles peut entraîner une perte de privilèges comme dresseuse de chien. Je comprends également que toute inobservation de ces règles traduit un manque de responsabilité ainsi qu'un rendement insatisfaisant pouvant entraîner la cessation de l'emploi ou du statut de bénévole au sein du Prison Pet Partnership Program.

_____ _____

DÉTENUE-DRESSEUSE DATE

_____ _____

DIRECTEUR DATE

_____ _____

COORDONNATEUR DU DRESSAGE DATE

ANNEXE VI

ACCORD DE DÉTENUES BÉNÉVOLES POUR LE PRISON PET PARTNERSHIP PROGRAM[7]

Le présent accord est conclu entre le Prison Pet Partnership Program, une organisation à but non lucratif (appelé ci-après le « PPPP ») et _____ (appelé ci-après une « dresseuse de chiens bénévole ») en vue d'une action bénévole pour le programme de thérapie et de dressage de chiens de service au Washington Corrections Center for the Women de Gig Harbor, Washington.

La bénévole sait qu'il s'agit d'un service non rémunéré.

La bénévole accepte d'accomplir les tâches énoncées dans le manuel du Prison Pet Partnership Program.

La bénévole accepte d'assister aux cours et colloques indiqués par le gestionnaire du programme.

La bénévole accepte de signer le présent accord et de respecter le contrat ci-joint des maîtres-chiens.

Le présent accord énonce toutes les conditions dont conviennent les parties. Aucune autre entente, verbale ou écrite, ne servira à modifier ou changer les conditions à moins qu'elles ne soient consignées par écrit et signées par la bénévole et la gestionnaire du programme.

Le présent accord entre en vigueur à la date d'acceptation par la bénévole.

SIGNÉ LE ____JOUR DE _____ 199___.

_____
Bénévole

SIGNÉ LE ____JOUR DE _____ 199___.

_____
Gestionnaire du programme
Prison Pet Partnership Program

[7] Adapté de la documentation sur le *Prison Pet Partnership Program.*

ANNEXE VII

ORDRE PERMANENT SUR LE PROGRAMME CANIN[8]

OBJECTIF DE LA POLITIQUE

1. Donner aux délinquantes l'occasion de participer au programme canin qui vise les buts suivants :

- offrir un refuge aux chiens sans abri qui peuvent être dressés pour devenir des animaux domestiques et assurer une assistance aux personnes handicapées;
- dresser des chiens en vue de leur adoption par les groupes susmentionnés;
- enseigner aux détenues les compétences requises pour dresser des chiens et prendre soin de ces animaux;
- susciter la responsabilité et l'affection pour les chiens de manière à développer l'estime de soi de la détenue et à procurer des avantages thérapeutiques;
- favoriser des liens avec la collectivité et assurer à cette dernière un service utile.

AUTORISATION

2. Les programmes à l'intention des femmes purgeant une peine fédérale sont exécutés en conformité avec les documents suivants :

- La Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, art. 76-80.
- DC 701 - Gestion des cas - Besoins spéciaux des délinquants sous responsabilité fédérale
- DC 730 - Affectation aux programmes et rémunération des détenus
- La stratégie correctionnelle pour les femmes purgeant une peine fédérale - juillet 1994

3. L'autorisation particulière de mener le programme canin à l'établissement Nova est prévue par le contrat visant ce programme approuvé par le sous-commissaire régional.

COMITÉ DIRECTEUR

4. Un comité directeur composé de l'instructeur, du chef d'équipe - Programmes, d'un employé bénévole et de deux membres de la collectivité possédant une expertise en ce qui concerne les chiens dirigera le fonctionnement du programme de dressage de chiens. Le comité directeur se réunira au moins une fois par trimestre.

[8] Adapté de *Service correctionnel du Canada - Ordre permanent, Programme canin*, n° 736, établissement Nova, 96.11.20.

RESPONSABILITÉS

5. Le chef d'équipe, Programmes est chargé de l'administration générale du programme canin.

6. L'instructeur ou instructrice du programme canin est chargé(e) de :

   a. veiller au bon fonctionnement général du programme canin et au bien-être et à l'entretien des chiens dans l'établissement et à l'extérieur, selon les besoins, y compris à la prestation des soins vétérinaires. En consultation et en collaboration avec le personnel de l'établissement Nova, cette personne est chargée de toutes les questions liées à la propreté, au dressage et à l'hygiène;

   b. veiller à ce que l'instructeur ou instructrice ou son délégué soit disponible sur demande pour aider à régler des problèmes causés par les chiens ou à retirer le ou les chiens de l'établissement si l'instructeur ou la direction de l'établissement le juge nécessaire;

   c. veiller à ce que l'on ait pris les dispositions nécessaires pour assurer le soin des chiens en l'absence provisoirement ou pour cause de maladie, par exemple, d'un maître-chien;

   d. assurer le suivi constant des progrès accomplis par les maîtres-chiens en vue d'atteindre les objectifs du programme et la production de rapports à ce sujet.

7. Les intervenants ou intervenantes de première ligne sont chargés de ce qui suit :

   a. assurer, dans l'exercice de leurs fonctions habituelles, la propreté des unités résidentielles et des terrains;

   b. discuter avec l'instructeur ou instructrice du programme canin ou son supérieur immédiat de préoccupations au sujet de certains maîtres-chiens et de certains animaux;

   c. signaler au responsable tout signe d'agression manifesté par un chien ou dressage inacceptable assuré par une détenue; dans ce cas, la situation doit être signalée à l'instructeur ou à l'instructrice et le chien doit être retiré de l'établissement (cette conséquence est signalée aux détenues au moment de leur acceptation dans le programme);

   d. veiller à l'application des mesures de sécurité habituelles au fonctionnement du programme.

8. Responsabilités des détenues participant au programme :

   a. dresser seulement un chien à la fois;

   b. assurer les soins habituels aux chiens, c'est-à-dire les nourrir, les faire boire, les toiletter et s'occuper du nettoyage à l'intérieur et à l'extérieur en rapport avec le chien;

c. encourager les chiens à faire des trucs, par exemple à montrer la patte, à se rouler, à sauter, à se tourner, à s'incliner, à jouer à la balle;

d. amener les chiens à l'extérieur pour leur faire faire de l'exercice en conformité avec un calendrier établi par l'instructeur ou instructrice du programme canin et la direction, ce calendrier pouvant à l'occasion être modifié par le ou la responsable de l'établissement afin de respecter les besoins du service;

e. s'assurer que les chiens sont toujours en laisse lorsqu'ils ne se trouvent pas dans la chambre du maître-chien jusqu'à ce qu'ils aient réussi le test exigé (American Kennel Club Canine Good Citizen Test) en vue de leur adoption par un membre de la collectivité ou de leur participation à un programme de dressage pour devenir chiens de service. Le dressage sans laisse ne commencera qu'avec l'accord de l'instructeur ou de l'instructrice du programme canin, la direction de l'établissement, le maître-chien et les autres résidentes de l'unité, et la dresseuse aura alors accès, avec le chien, aux autres parties de l'immeuble;

f. veiller à ce que les chiens ne soient pas encouragés ou dressés à japper ou à aborder de manière agressive d'autres chiens ou personnes;

g. reconnaître que si un maître-chien ne respecte pas les règles de l'établissement, le chien peut être retiré de l'établissement Nova et remis à l'instructeur ou à l'instructrice du programme canin aussi longtemps que cette personne et la direction de l'établissement Nova le jugent nécessaire;

h. reconnaître que si la participante est transférée à un établissement à sécurité plus élevée ou mise en liberté, le chien qui lui avait été confié sera remis à l'instructeur ou instructrice du programme canin;

i. accepter que le chien n'accompagnera pas la détenue dans ses sorties à l'extérieur du périmètre de l'établissement Nova à moins que cela ne fasse partie des objectifs établis dans le cadre du programme et du plan correctionnel de la détenue, cette sortie devant se faire dans le respect des facteurs de sécurité.

AUTRES QUESTIONS

9. Les chiens seront retirés du programme dans les circonstances suivantes :

a. ils grognent ou manifestent d'autres comportements d'agression envers les êtres humains ou une agression excessive envers d'autres chiens (après examen des circonstances par l'instructeur ou instructrice du programme canin);

b. la détenue est placée en isolement ou quitte l'établissement;

c. l'instructeur ou l'instructrice du programme canin retire la détenue du programme parce qu'elle n'a pas bien pris soin ou dressé le chien;

d. si, de l'avis de l'instructeur ou de l'instructrice du programme canin, le chien ne peut plus participer au programme.

ALLERGIES

10. Si un membre du personnel ou une détenue dit être allergique aux chiens à l'établissement Nova, on l'encouragera à demander conseil auprès d'un médecin. Si l'allergie aux chiens est confirmée par un médecin, on prendra les mesures nécessaires pour atténuer la situation, en procédant au cas par cas.

PRIVILÈGES DE SORTIE DE L'UNITÉ POUR LES CHIENS

11. Un horaire de sortie des unités résidentielles pour les chiens sera précisé dans une note de service et communiqué à tous les employés et aux détenues. Une copie de la note de service doit être conservée dans le cahier réservé aux énoncés de politique dans la salle des agents de service.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROGRAMME CANIN

12. Les modifications au programme qui influent sur les activités de l'établissement doivent être communiquées à tous les employés en temps opportun.

MESURES DE SÉCURITÉ

13. S'il faut procéder à l'extraction d'une participante au programme canin de sa chambre, la marche à suivre précisée dans la DC 605.1 Extraction des cellules s'applique.

Références :
LSCMLC - art. 76 et 80
DC 701 - Gestion des cas - Besoins spéciaux des délinquantes sous responsabilité fédérale
DC 730 - Affectation aux programmes et rémunération des détenus
DC 290 - Politique en matière de sécurité
DC 254 - Santé et sécurité

BIBLIOGRAPHIE

Arkow, Phil. *Pet Therapy : A Study of the Use of Companion Animals in Selected Therapies.* Colorado Springs, CO, The Humane Society of the Pikes Peak Region, 1982.

Arkow, Phil. *Pet Therapy : A Study and Resource Guide of the Use of Companion Animals in Selected Therapies. 7th edition,* Stratford, NJ, 1993.

Bustad, Leo K. *Compassion : Our last great hope, 2nd ed.*, Renton, WA, Delta Society, 1996.

Carmack, Betty J. « Animals Assisted Therapy : Perceived Benefits to Staff », *The Latham Letter*, vol. 10, n° 1, (1989), p. 16-17.

Cusack, Odean et Smith, Elaine. *Pets and the Elderly*, New York, NY, The Haworth Press, 1984.

Cusack, Odean. *Pets and Mental Health,* New York, Haworth, Press, 1988.

Gammonley, Judith et Yates, Judy. « Pet Projects : Animal Assisted Therapy in Nursing Homes », *Journal of Geronotological Nursing*, vol. 17 (1991), p. 12-15.

Iannuzzi, Dorothea et Rowan, Andrew N. « Ethical Issues in Animal-Assisted Therapy Programs », *Anthrozoos*, vol. 4, n° 3, p. 154-163.

Katcher, A. « Touch, intimacy, nuturance : The biophysiology of human and animal companionship » in : *Abstacts of Presentations : People, Animals, and the Environment : Exploring our Interdependance*, Delta Society Seventh Annual Conference, Orlando, Fla, 29 sept. - 1er oct. 1988.

Lago, Dan, Knight, Barbara, Rohrer-Dann, Mary et Friend, George. *The PACT Manual : Promoting Bonded Relationships Between People and Animals*, Pennsylvanie, College of Human Development, 1985.

The Latham Foundation. « Videos available from The Latham Foundation for the Promotion of Humane Education », s.d.

Lee, Dave. « Companion Animals in Institutions », *Dynamic Relationships in Practice : Animals in the Helping Profession,* sous la dir. de Phil Arkow, Alamdea, CA, Latham Foundation, 1984.

Lee, Dave. *Animal-Assisted Therapy Program at Oakwood Forensic Center*, 1990.

Lee, David R. « Pet Therapy -- Helping Patients Through Troubled Times », *California Veterinarian*, vol. 5 (1983), p. 24-25, 40.

Lee, Ronnal L., Zeglen, Marie E., Ryan, Terry et Hines, Linda M. *Guidelines : Animals in Nursing Homes*, California Veterinarian supplement, 1983.

Logan, Heather A. *Pawsitive Directions*, proposition, établissement Nova, 1996.

Moneymaker, James M. et Strimple, Earl O. « Animals and Inmates : A Sharing Companionship Behind Bars », *Journal of Offender Rehabilitation*, vol. 16 (1991), p. 133-152.

Ormerod, Elizabeth. « Why do Programmes Close? » *The SCAS Journal*, hiver 1996, vol. 8, n° 4.

Perelle, Ira B. et Granville, Diane A. « Assessment of the Effectiveness of a Pet Facilitated Therapy Program in a Nursing Home Setting », *Envirolink*, en direct, Istar, 21 janv. 1997.

Pet Facilitated Therapy. (Vidéo), The Latham Foundation.

Pets For Freedom. (Vidéo), Delta Society.

Prison Pet Partnership (PPP). (Vidéo), The Latham Foundation.

Prison Pet Partnership Program. « Prison Pet Partnership Program Overview », rév. 8-2-96.

Rosenblatt, Rae. « Pets are therapists at Lima State Hospital », *American Humane Magazine*, août 1976, p. 19-21.

Rowan, Andrew N. et Beck, Alan M. « The Health-Benefits of Human-Animal Interaction », éditorial, *Anthrozoos*, vol. 7, n° 2 (s.d.), p. 85-89.

Serpell, James. « Research Shows the Beneficial Effects of Pet Ownership on Human Health and Behaviour », *The Latham Letter*, été 1993, p. 15, 19.

Society for Companion Animal Studies and The British Small Animal Veterinary Association, *Guidelines for the Introduction of Pets in Nursing Homes and Other Institutions*, avril 1987.

Wilbur, R.H. « Pets : Pet ownership and animal control : Social and psychological attitudes », in *Proceedings of the National Conference on Dogs and Cat Control*, p. 21-34 (Denver, 3-5 février 1975), 1976.

Wild Horses, Gentled Inmates. (Vidéo), The Latham Foundation.

REMERCIEMENTS

Je remercie sincèrement le coordonnateur du programme *Friends For Folks*, le sergent Jack Cottrell, et les détenus participants James, Stephen et Darryl de m'avoir fait part de leurs expériences. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude envers Leo K. Bustad, Earl O. Strimple et Phil Arkow, qui m'ont fait part de leurs connaissances et de leur expertise dans le domaine. Je suis également reconnaissante envers Hilda Vanneste et Lisa Watson d'avoir orienté ce projet.

Janet Lai